

La stabilisation des rôles et pratiques au sein d'arrangements alimentaires une typologie

Afin d'avoir un meilleur aperçu des mécanismes de mise en commun conjugale des pratiques alimentaires décrits au cours du chapitre précédent et en première partie de celui-ci, et d'amorcer l'analyse des enjeux genrés concernant les organisations qui en découlent (cœur des chapitres suivants), nous proposons ici une typologie de ce que nous appelons les « *arrangements alimentaires conjugaux* » observés dans l'enquête. La typologie, sensible au genre afin de rendre possible les analyses qui suivront¹⁷⁹, a été réalisée selon la méthode « *des tas* », c'est-à-dire d'une façon très inductive, avec en arrière-plan des interrogations quant au rôle du genre dans la répartition des rôles alimentaires et dans les conséquences alimentaires de la mise en cohabitation. Le choix de cette méthode typologique est exposé dans l'encadré ci-dessous.

Encadré 5 : De la méthode typologique

La typologie a pour intérêt de clarifier par simplification le réel, en étant une forme de « *stylisation de la réalité* » (Schnapper, 1999, chapitre 1, §32), en accentuant les traits essentiels de celle-ci et en gommant les autres. Ces traits essentiels dépendent du sujet de recherche, et doivent être explicités. Ce faisant, la typologie peut aider la sociologie, science basée sur l'observation de fait situés, à remplir ses ambitions généralisantes (Coenen-Huther, 2009, §12). Dans le cadre d'une enquête par entretiens, la typologie permet en particulier de monter en généralité tout en respectant les caractéristiques spécifiques des cas étudiés dans la mesure où, comme le dit Dominique Schnapper : « *Les analyses typologiques des expériences vécues se sont révélées également fructueuses pour analyser les relations entre les caractéristiques structurelles d'un milieu social particulier ou même d'une société et les manières dont les individus intériorisent les contraintes objectives de ce milieu ou de cette société tout en les réinterprétant [, ...] pour articuler les expériences vécues par les individus, dont le sens est révélé par les enquêtes les plus minutieuses – microsociologiques –, avec l'interprétation*

179 Pour un exemple de typologie des interactions conjugales en fonction du genre, consulter notamment le travail de Georges Menahem (1988), opposant des couples de type « associatif » favorisé par une participation professionnelle et domestique relativement égalitaire aux couples de type « conjugal » où les activités sont fortement différenciées selon le sexe, l'homme travaillant professionnellement pendant que la femme se tourne davantage vers la maternité et la vie domestique, ou encore de type « patrimonial », lorsqu'une exploitation familiale exige transmission.

historique de la société moderne – macrosociologique. » (1999, conclusion, §7-8). Elle permet par ailleurs la confrontation des types distingués entre eux, ce qui facilite l'analyse.

Plusieurs méthodes de construction de typologies sont mises au jour par l'analyse de Jean-Paul Grémy et Marie Joelle Le Moan (1977). La méthode « *idéal-typique* » consiste en la construction de « *notions abstraites permettant de rendre compte des phénomènes réels* » (p. 18), et découle d'une démarche plus déductive que les autres (Coenen-Huther, 2009, §9). Les deux autres méthodes sont la « *réduction d'un espace d'attributs* » (p. 23) et enfin l'« *agrégation autour d'unités-noyaux* » (p. 33). Pour construire la présente typologie, nous avons adopté cette dernière méthode davantage utilisée, selon ces auteur·es, par les chercheur·es recourant aux entretiens et plus largement à des données qualitatives denses sur un nombre de cas restreints. Elle est la méthode la plus empirique. Elle se caractérise par un travail de construction de la typologie à partir de cas repérés comme particulièrement typiques et bien maîtrisés par le/la chercheur·e, considérés comme différents les uns des autres, et auxquels sont agrégés progressivement d'autres cas qui leur ressemblent (expliquant son autre nom : « *méthode des tas* »). Au cours de ce travail de rapprochement des cas entre eux, les différents « *tas* » peuvent être fusionnés s'il s'avère que les cas se ressemblent finalement beaucoup ou sont par trop peu nombreux, ou au contraire scindés lorsque des différences marquées apparaissent finalement entre différents cas au sein d'un même « *tas* » initial.

Dans le cas présent, cette typologie devait à la fois rendre compte des cas observés, et « *formuler une relation, c'est-à-dire un rapport abstrait ou intellectuel* » « *construite par le chercheur* » qui ne se confonde pas exactement avec « *les expériences des individus concrets* » (Schnapper, 1999, chapitre 5, §24). Nous avons donc, malgré une méthode au départ fortement inductive, tenté d'élaborer des types relativement abstraits. Ces types abstraits sont nommés et décrits en premier, avant leur exemplification à l'aide de la description d'un des cas correspondants.

Cette typologie est exhaustive – tous les couples y figurent – mais non pas exclusive – quelques couples figurent dans plusieurs catégories – à cause du caractère longitudinal de l'enquête : les couples rattachés à plusieurs types le sont à différentes étapes de leur parcours conjugal¹⁸⁰.

Enfin, les typologies, y compris celle-ci, sont destinées à être dépassées : elle doivent servir l'analyse. En effet, comme l'explique Didier Demazière, « *la typologie a souvent un coût important, voire exorbitant, en termes de simplification des résultats, et [...] doit dès lors être ramenée au rang de production intermédiaire.* » (Demazière, 2013, résumé), d'où le fait qu'elle ne doit pas se réduire à « *une simple description ordonnée* » (Schnapper, 1999, chapitre 1, §52). En l'occurrence, nous l'utilisons comme une illustration conclusive des mécanismes décrits précédemment, et en usons dans les chapitres suivants pour analyser le genre des arrangements alimentaires, notamment par comparaison des types. C'est pour cette raison que les types distingués sont relativement nombreux, par volonté de ne pas trop simplifier la réalité, en tenant compte d'au moins trois dimensions analytiques et des liens qui les unissent (l'investissement de l'alimentation, la répartition des tâches, les changements alimentaires provoqués par l'installation).

180 En effet, selon Dominique Schnapper, la typologie « *implique que les individus, au cours du temps, sont susceptibles de faire des expériences successives qui se rapprochent plus ou moins de l'une ou l'autre des relations élaborées dans l'analyse typologique.* » (1999, chapitre 5, §24)

La typologie est organisée selon trois grands principes. Les variations en matière d'investissement général dans les enjeux alimentaires produisent sa structure générale. Il apparaît en effet que certains couples consacrent beaucoup d'attention à leur alimentation, une attention traduite dans le temps consacré aux tâches mais aussi aux discussions conjugales portant sur l'alimentation. Chez ces couples, le domaine alimentaire est une activité support du lien conjugal. La cuisine étant une tâche actuellement relativement valorisée, cet investissement alimentaire se traduit par l'attachement d'au moins un·e partenaire à la cuisine. Ces couples, au nombre de sept, forment un premier groupe (1). Pour la majorité des couples rencontrés en revanche, l'alimentation est un domaine plaisant du quotidien, mais qui ne se voit pas réserver une attention exceptionnelle, et est davantage vue comme un ensemble d'activités domestiques nécessitant du consensus. Les onze couples concernés sont rassemblés dans un deuxième groupe, et leur répartition des tâches alimentaires et les changements alimentaires liés à la mise en cohabitation doivent chez eux être analysés plus en détails (2). Pour les huit couples restants, l'alimentation n'est pas spécifiquement investie volontairement, mais les différences originelles de pratiques entre les partenaires sont telles que l'alimentation prend inévitablement une place importante pour le couple, la répartition des tâches et les spécificités alimentaires découlant de la gestion de ces divergences (3). Ensuite, cette typologie tient compte de la convergence ou divergence des consommations alimentaires : les partenaires partagent-ils leur alimentation ? Si oui, lequel ou laquelle des deux semble s'adapter le plus ? Sur quels aspects ? Certains couples présentent en effet dès le départ une assez forte similitude dans les pratiques et attentes, et une évolution conjointe au moment de la mise en cohabitation, d'autres des pratiques très différenciées. Face à ces différences, plusieurs attitudes des partenaires sont possibles (résistance, conciliation, adoption des attentes de l'autre en prenant en charge ces attentes ou en se laissant prendre en charge...) donnant lieu à des trajectoires alimentaires individuelles et conjugales différentes. Se distinguent ainsi de nombreuses situations de conciliation, où chacun change en partie ses pratiques alimentaires pour rendre possible les repas communs, mais aussi quelques cas d'adaptation assez unilatérale d'un·e partenaire à l'autre. À ce propos, il faut distinguer les trajectoires de rapprochement des alimentations, de quelques trajectoires de divergences ou de séparation des contenus, assorties de tensions liées aux désaccords. Enfin, la typologie rend compte de la distribution du travail alimentaire entre les partenaires. Il s'agit de distinguer si l'implication en termes de temps est égale ou non, si les tâches sont pensées comme étant mises en commun (cas majoritaires) ou restent séparées, si elles sont effectuées par un seul

membre du couple ou non, enfin si les partenaires sont réputé·es autant concerné·es l'un·e que l'autre par les différentes tâches (et sont donc substituables) ou non (et sont donc complémentaires).

En conséquence, au sein de chaque type d'investissement de l'alimentation (fort et culinaire 1, faible et consensuel 2, lié aux divergences 3), sont différenciés les couples adoptant plutôt une gestion commune (a) de ceux où l'homme prend davantage en charge l'alimentation et/ou s'adapte davantage (b) et de ceux où c'est au contraire la femme qui gère et/ou s'adapte davantage (c). La gestion commune peut ainsi consister en un investissement fort commun dans l'alimentation (un « *investissement conjoint* », 1.a), en un intérêt modéré découlant de l'autonomisation et de l'apprentissage commun de la gestion (chez les « *néophytes* », 2.a) ou en un pari conjugal face à de grosses divergences alimentaires et sociales originelles (produisant une « *conversion réciproque* », 3.a). À ces couples s'opposent ceux dans lesquels la gestion ou les efforts d'adaptation sont davantage à la charge d'un·e des partenaires. Les couples, minoritaires mais existants, où l'homme s'adapte davantage ou prend davantage en charge sont donc également distingués dans chaque type d'investissement. Parmi elleux, se distinguent ceux où l'homme prend fortement en charge la cuisine et plus largement l'alimentation parmi les couples investis (le cas du « *chef* », 1.b), ceux où les partenaires ne sont pas très investi·es mais où l'homme dispose de plus de disponibilités (l'« *homme (temporairement?) plus disponible* » 2.b) et enfin ceux où, face à de grosses divergences de départ, l'homme s'adapte fortement à sa partenaire, aussi bien en matière de pratiques que de prise en charge des tâches (l'« *homme converti* », 3.b). Enfin, sont distinguées les situations, fréquentes, où la femme est davantage en charge et/ou s'adapte davantage. Chez les couples fortement investis, cela prend la forme d'une prise en charge forte voire totale de la cuisine et de la gestion (par une « *nourricière* », 1.c). Chez les couples peu investis plane le spectre des rôles domestiques genrés, qui conduit à un travail domestique plus important chez la femme, à plus ou moins long terme (sous la forme de « *partenaires spécialisé·es* » ou d'une « *femme en apprentissage* » du rôle de gestionnaire principale 2.c). Chez les couples connaissant de fortes divergences alimentaires d'origine, les femmes sont face au dilemme entre accepter une surcharge de travail domestique et abdiquer certaines attentes, et se transforment progressivement en « *gestionnaire par défaut* » ou en « *femme en défection* » (3.c).

Ces différents types, caractérisés par des formes d'investissement de l'alimentation, une répartition des tâches et des changements alimentaires individuels spécifiques sont

rapportables, pour partie, à des caractéristiques sociales spécifiées ici (parcours alimentaires, écarts conjugaux d'âge et de trajectoires scolaire-professionnelles et d'autonomisation, et plus largement l'homo- ou hétérogamie, sur lesquels nous reviendrons au cours du chapitre 5) S'ajoutent à cela les types d'installation (chez qui, à quel moment de la relation conjugale, etc.) précisés en annexe (voir annexe 6), qui influencent les possibles alimentaires et signalent des relations conjugales spécifiques. Certaines configurations se caractérisent en effet par des fonctionnements conjugaux spécifiques : si nous ne retrouvons pas directement les « *styles conjugaux* » décrits par Eric Widmer et ses collègues (Widmer *et al.*, 2002), nous nous en inspirons pour relever, lorsque cela nous semble pertinent, le caractère plus ou moins tourné vers l'extérieur et plus ou moins fusionnel des couples concernés par un type d'arrangement donné.

Enfin, la multiplicité des cas est partiellement redevable à la prise en compte de l'évolution dynamique des arrangements alimentaires observée au cours de l'enquête¹⁸¹. Ces dynamiques servent à différencier certains types, et en caractérisent clairement plusieurs. Ainsi, l'intérêt des « *néophytes* » pour l'alimentation s'inscrit dans une temporalité plus courte que celui des couples investissant fortement la cuisine, et la prise en charge par les « *femmes plus investies* » s'installe généralement progressivement¹⁸². Nous décrivons ici les différents types, et le résumé de la typologie peut être trouvé en annexe 5.3.

1. La cuisine comme passion valorisée

Certains couples se distinguent par un fort investissement des enjeux alimentaires, les conduisant à consacrer un temps important à la gestion alimentaire et à la discussion autour de leur alimentation. La cuisine étant l'activité alimentaire la plus valorisée actuellement, l'investissement de ces partenaires dans les enjeux alimentaires s'exprime en particulier dans leur intérêt pour la cuisine. Ainsi, qu'elle soit prise en charge par l'un·e ou par les deux partenaires conjointement, la cuisine joue le rôle de support conjugal fort chez ces couples qui lui consacrent beaucoup de temps et pour qui l'investissement dans cette activité est à

181 Ces dynamiques ont pu être observées grâce au suivi longitudinal d'une partie des couples, et à l'orientation des entretiens en direction des évolutions des pratiques.

182 De ce fait, certains couples sont à cheval entre plusieurs types en fonction de la période conjugale prise comme référence. Ainsi, Margaux et Thomas correspondent à l'« *investissement conjoint* » de par l'investissement fort et commun des partenaires dans les enjeux alimentaires non directement culinaires et ce, malgré une prise en charge de la cuisine par Thomas au second entretien rapprochant les rapprochant du type « *homme (temporairement?) plus disponible* ».

l'origine d'une reconnaissance mutuelle. Cet investissement culinaire important est parfois ancien, et a construit le couple dans la durée, dès avant l'installation en cohabitation. Chez ces couples, la répartition des tâches à l'installation est généralement marquée par l'implication plus forte de l'un·e en cuisine et la tendance de celle/celui-ci à devenir le/la gestionnaire principal·e de l'alimentation, l'autre partenaire participant de façon moins volontariste et autonome, mais reconnaissant le travail domestique fourni par le/la gestionnaire principal·e. Les pratiques sont fortement influencées par celle ou celui qui est le/la plus investi·e en cuisine. Parmi ces couples, les catégories supérieures sont particulièrement représentées, tout en n'étant pas les seules¹⁸³. Les modalités d'investissement dans les enjeux alimentaires (aliments consommés, plats valorisés, enjeux associés à l'alimentation, etc.) varient en fonction des appartenances sociales.

Trois types d'arrangements alimentaires conjugaux se profilent, en fonction de quel·le partenaire s'investit le plus. Dans l'arrangement de type « *investissement conjoint* » (1.a), le couple se construit autour de forts intérêts alimentaires communs, la participation aux tâches est commune et partagée, et les changements alimentaires sont conjoints. Chez les « *chefs* » (1.b), l'homme révèle un investissement fort dans l'alimentation, et en particulier la cuisine, à l'occasion de l'installation en cohabitation, bien que son intérêt pour celle-ci ne soit pas forcément nouveau. Il prend davantage en charge la gestion que sa partenaire et influence fortement les pratiques. Enfin, chez les « *nourricières* » (1.c), s'observe la prise en charge alimentaire dans la durée de l'homme par la femme. Celle-ci a toujours beaucoup investi l'alimentation et influence les pratiques, tout en tenant compte des préférences de l'homme.

a. L'« investissement conjoint » fondateur du couple

« le fait d'être avec Margaux ça permet [...] d'en parler plus. Et du coup de faire plus d'efforts. » (Thomas)

Dans l'arrangement de type « *investissement conjoint* », le couple s'investit fortement dans les enjeux alimentaires, consacrant du temps et de l'énergie à la gestion alimentaire, et en discute beaucoup. Cet investissement a toujours caractérisé le couple, et semble crucial dans la construction de la relation conjugale. L'investissement n'est pas le fait d'un·e seul·e partenaire entraînant l'autre, mais des deux partenaires, bien que les pratiques et connaissances originelles de l'un·e puissent davantage influencer les valeurs et représentations alimentaires conjugales. Les deux partenaires consacrent du temps et de

183 Deux couples sur sept sont de catégories plus populaires.

l'énergie à la gestion alimentaire et y occupent des rôles symétriques, se montrant « *substituables* » au quotidien. Leurs pratiques alimentaires spécifiques participent de l'unité conjugale, car les changements alimentaires individuels sont moins le fait d'une adaptation de l'un·e à l'autre que d'une transformation commune volontaire.

Un seul couple correspond à cet arrangement, suggérant sa rareté liée à de nombreuses caractéristiques favorables à l'égalité conjugale, dont une grande ressemblance sociale et de conditions de vie entre les partenaires : les partenaires ont le même âge, leurs parcours récents sont identiques et leurs positions scolaire-professionnelles similaires au moment de la rencontre et de l'installation. L'installation¹⁸⁴ s'effectue dans un nouveau logement à la suite d'une période de fréquentation intense d'une durée moyenne, et est volontaire. L'investissement alimentaire consiste en la promotion d'une alimentation « *alternative* », à savoir locale, équitable, biologique, écologique, relativement végétarienne et crudivore.

Margaux et Thomas

(23 ans, étudiant·es en école d'ingénieur, 1 an 5 mois de fréquentation, 2,5 mois de cohabitation¹⁸⁵)

Lors de leur rencontre puis mise en couple, Margaux et Thomas appartenaient à la même « *promo* » de leur école d'ingénieur, et au même groupe d'ami·es. Iels se sont mis ensemble en fin de deuxième année d'école, à 22 ans. Pendant un an et quelques mois, iels ne se sont vu·es qu'épisodiquement ou pendant leurs vacances, étant en stage puis en césure, dont des périodes à l'étranger. Pour leur dernière année d'école, iels s'installent à 23 ans dans une chambre pour couple en résidence étudiante, dans un logement modeste et partiellement collectif (la cuisine étant commune avec d'autres chambres). Iels sont aidé·es financièrement par leurs parents.

Au moment de leur installation conjugale, leurs pratiques alimentaires sont déjà assez largement mises en commun et fortement « *alternatives* », à la suite d'un processus de transformation parallèle nourri par leurs échanges et expériences individuelles. Il est vrai que Margaux avait depuis longtemps des envies de pratiques alternatives (« *dans ma famille on a toujours essayé d'acheter bio* », ent. 1, ind.) mais, accordant de l'importance au partage des

184 De type « *renforcement fortuite néo-locale* », voir Annexe 6.

185 Nous précisons chaque fois les âges des partenaires, leur activité au premier entretien (niveau d'études ou emploi), la durée de leur relation avant l'installation en cohabitation conjugale ou « *fréquentation* », enfin la durée de la cohabitation au premier entretien.

repas avec ses ami·es, elle ne pouvait pas réaliser toutes ses attentes (« *elles voulaient pas acheter des produits bio, donc tant pis je préférais, enfin vu qu'on mangeait ensemble... je ne mangeais pas bio.* » ; ent. 1, ind.). Comparativement, Thomas s'est davantage laissé inspirer par les pratiques de Margaux et par ses expériences récentes :

Thomas : je suis parti en année de césure. [...] on en parlait quand même pas mal avec Margaux. De l'alimentation. Et même sans... sans être ensemble finalement physiquement. Je pense que... le fait d'en parler influençait la manière dont je cuisinai. [...] le WOOFing¹⁸⁶ je pense que ça change aussi beaucoup les habitudes alimentaires. [...] Avec Margaux] on se pose pas mal de questions sur le lien entre alimentation et santé. Et... bah !... et ouais. Je... Enfin moi ayant eu quelques problèmes de santé. [...] Je me suis pas mal remis en cause sur mon alimentation. Euh... Ça aussi du coup grâce à Margaux. (ent. 1, individuel)

Ainsi, au moment de leur installation, iels achètent « bio », de saison, relativement local, et s'efforcent de favoriser les crudités :

Margaux : on essaie du coup maintenant, de tout acheter en bio. Enfin dans la mesure de nos moyens (elle rit) étudiants. [...] on n'achète pas des produits transformés, on achète que des légumes de saison etc. Pour, enfin déjà parce que ça nous semble plus logique. Et puis parce que financièrement on peut pas se permettre de faire autre chose. Enfin voilà. Euh, pour ce qui est du rapport à la santé, on essaye de manger beaucoup de légumes crus. [...] pas manger, trop de sucré. De limiter tout ce qui est des féculents etc. (ent. 1, individuel)

Ces spécificités s'articulent à des changements dans la composition des aliments achetés, puisqu'iels mangent très peu de viande et de féculents. Leurs changements alimentaires individuels sont donc le fruit d'un cheminement commun, et qui découle non d'une adaptation de l'un·e à l'autre mais d'une remise en cause commune de leurs habitudes. Invité à résumer ce que vivre en couple a changé, Thomas insiste sur la « *réflexion sur l'alimentation au sens large et la santé* » ainsi que sur le développement de « *l'habitude de cuisiner* » (ent. 1, ind.).

Les activités alimentaires sont prises en charge de façon indifférenciée, c'est-à-dire que l'un·e comme l'autre peut s'en charger. Plus d'un an et demi après leur mise en couple, et deux mois après leur installation, iels cuisinent et gèrent la vaisselle alternativement ou ensemble :

Margaux : [La mise en couple change qu']on cuisine à deux ! (elle rit). Du coup, enfin, nous soit on cuisine ensemble, soit c'est un qui cuisine... on va dire une fois sur deux par exemple. Du coup bah quand c'est l'autre qui cuisine, forcément ça change, parce que il a ses propres recettes, etc. Bien que ça finisse par s'homogénéiser. Et sinon, quand on cuisine ensemble, bah on s'apporte des idées. (ent. 1, individuel)

186 Le WOOFing consiste à être logé et nourri gratuitement en échange d'une participation à l'exploitation d'une ferme biologique, en tant que main-d'œuvre.

Les courses obéissent également à cette interchangeabilité. Iels font leurs courses principales ensemble, pour se « motiver » réciproquement, et se répartissent les courses d'appoint sans liste de courses, dans la mesure où iels partagent des attentes proches :

*Margaux : **On fait pas de liste de courses.** Juste parce que comme on est deux et qu'on va pas faire les courses forcément en même temps en fait. **C'est jamais le bon qui aurait la liste.** Donc c'est pas au plus pratique ni au plus efficace, parce qu'on oublie souvent des trucs. Mais en gros y'a **des classiques** qu'on sait qu'on doit acheter. [...] Donc on a le producteur bio, qui vient livrer à [notre École]. On essaie de lui acheter des légumes le plus possible. [...] Sinon on a la Biocoop. Ou on a un magasin Naturalia pas loin de l'École où on va aussi. Et pareil on complète à Franprix pour le non alimentaire, les olives... [...] Ça nous arrive de les faire ensemble, quand le soir on a tous les deux la flemme de les faire, donc ça nous motive de les faire à deux. Soit / en fait on les faisait en / parce que les magasins sont sur le chemin de l'École. [...] (ent. 1, individuel)*

Ce n'est certainement pas un hasard si ce couple est composé de partenaires à la proximité de positions scolaire-professionnelles la plus grande parmi l'ensemble des enquêtés, à laquelle s'ajoute une relative homogamie d'origines. Toutes deux sont issues des franges supérieures des classes moyennes et dotées de capitaux culturels : le père de Margaux est ingénieur et sa mère institutrice, le père de Thomas est cadre et sa mère femme au foyer. Iels viennent donc de familles dans lesquelles au moins l'un·e des parents exerce une fonction d'encadrement, mais où la femme exerce une profession moins reconnue et moins rémunérée, en particulier du côté de Thomas. Leur trajectoire les rapproche, puisqu'ils obtiennent au même âge le même diplôme après trois ans de la même école et une année de césure, effectuées en même temps et dans les mêmes spécialités et les ayant fait fréquenter des ami·es commun·es. Enfin, leurs choix alimentaires alternatifs les isolent par rapport au reste de la société.

b. Le « chef »

« c'est moi qui mène un peu le truc » (François)

Trois couples connaissent un arrangement du type « chef » : Faustine et Killian (18 ans, étudiante en BTS et manutentionnaire en intérim, 1 an de fréquentation, 4 mois de cohabitation) ; Camillia et François (25 et 23 ans, étudiant·es en master de journalisme, 1 an de fréquentation, quelques semaines de cohabitation) ; Hélène et Fabien (19 et 21 ans, étudiante en licence et ancien étudiant en service civique, 6 mois de fréquentation, quelques semaines de cohabitation).

Chez eux, l'investissement fort de l'alimentation est porté par l'intérêt de l'homme pour la cuisine¹⁸⁷. La partenaire valorise cet intérêt et s'y prête, augmentant elle-même son attention envers les tâches alimentaires. La prise en charge des tâches n'est cependant pas symétrique comme dans l'arrangement précédent : l'homme est le cuisinier principal et contrôle globalement les achats et les menus, faisant notamment souvent des courses d'appoint pour acheter des produits spécifiques. Il ne fait pas systématiquement la vaisselle ou le ménage de la cuisine, ces tâches étant parfois renvoyées à la partenaire au nom du principe de complémentarité entre vaisselle et cuisine. La partenaire n'est donc pas absente des tâches alimentaires, reste une « *petite main* » ou un « *commis* » (François, ent. 1, ind.), suivant les consignes de l'homme. En conséquence, l'influence de l'homme sur les contenus est assez forte. Tous s'attachent à pouvoir cuisiner ce qui leur fait envie, les deux hommes décohabitent de chez leurs parents considérant que l'effet principal de l'installation conjugale est de pouvoir manger « *ce qu'ils veu[lent]* » (Fabien et Killian). Leurs compagnes l'acceptent globalement et s'en remettent à leurs choix, ceux-ci étant considérés comme plus compétents. Ces plus grandes compétences et appétences viennent pour deux d'entre eux de parcours d'apprentissage de la cuisine en famille¹⁸⁸ ou d'une autonomisation plus précoce¹⁸⁹. Les partenaires considèrent « *mieux* » manger que si elles vivaient seules, même lorsque le départ de chez les parents leur fait manger « *moins bien* » (Faustine). Certaines expriment cependant quelques réticences à n'être que le « *second couteau* » ou à peu influencer les contenus. Au cours du temps, il arrive que leur implication se renforce¹⁹⁰.

Cette prise en charge globale de la gestion est favorisée par l'homogamie ou par une hypogamie de la femme, notamment de diplôme voire liée à des revenus supérieurs, au-delà d'origines et de trajectoires sociales aussi bien supérieures¹⁹¹ que plus populaires¹⁹². Les âges des partenaires sont assez proches, l'homme étant dans un cas plus jeune¹⁹³. Faustine et Killian connaissent une hypogamie de la femme (détaillée dans le chapitre 5, partie II.2.a). Le couple composé de Camillia et François est homogame et marqué par des revendications

187 Cet intérêt n'a pas spécifiquement favorisé l'investissement de l'homme dans la relation d'enquête, seul François ayant été notre interlocuteur principal, tandis que Killian n'a pas participé à la préparation de l'entretien conjugal et que Fabien n'a pas accepté, contrairement à sa partenaire, de second entretien.

188 François a une mère passionnée de cuisine ayant travaillé en restauration et fille de restaurateurs/ices, Killian une mère grilladine.

189 Contrairement à Faustine, Killian cuisinait et faisait les courses régulièrement chez ses parents

190 C'est le cas pour Hélène et Camillia.

191 Camillia et François, Faustine.

192 Killian.

193 François.

féministes¹⁹⁴. Chez ces « *chefs* », l'investissement pourrait participer du rétablissement d'une identité fragilisée par l'hypogamie¹⁹⁵ ou être favorisée par l'égalitarisme et l'attachement familial à la cuisine.

Plusieurs éléments signalent le caractère possiblement précaire de cet arrangement. Il semble s'inscrire dans des parcours conjugaux plus fragiles que d'autres, et dépendre pour partie d'un enthousiasme de l'homme lié aux premières expériences d'autonomie et conjugales, dans le cadre d'un investissement professionnel ou scolaire temporairement plus faible. En effet, les parcours conjugaux sont relativement courts (les partenaires se fréquentent depuis 6 mois à un an au moment de l'installation¹⁹⁶, voir annexe 6) et les durées de cohabitation également courtes au moment de l'entretien (maximum quatre mois). Les partenaires sont relativement jeunes au moment de l'installation¹⁹⁷ et l'installation est toujours néo-locale, c'est-à-dire dans un logement obtenu pour l'occasion. Qui plus est, deux couples ne cohabitent plus quelques mois plus tard¹⁹⁸. Ils ont des conditions d'installation moins confortables que ceux dans lesquels la femme est la plus investie, du fait d'une moins grande stabilité professionnelle et de revenus plus faibles.

Hélène et Fabien

(19 et 21 ans, étudiante en licence et ancien étudiant en service civique lors de l'entretien, 6 mois de fréquentation, quelques semaines de cohabitation)

Hélène et Fabien se sont rencontrés pendant la première année de licence d'Hélène, Fabien ayant terminé ses études et vivant de « *petits boulots* ». En septembre 2016, Fabien retourne chez ses parents en région parisienne pour un service civique. Hélène vit difficilement la

194 Camillia et François en sont au même stade de leur parcours scolaire-professionnel, terminant une école de journalisme au cours de laquelle ils se sont rencontrés. Le père de Camillia est directeur de site industriel, et sa mère femme au foyer. Celui de François est directeur de cabinet dans une petite mairie, et sa mère directrice adjointe d'un office de tourisme. Ils viennent ainsi tous deux de classes moyennes stables des franges supérieures, avec des parents qui peuvent les aider financièrement. Ils se disent enfin opposés à la reproduction de modèles inégalitaires sexués, mettent en avant que François est le plus jeune, et dénoncent les injonctions sexuées qu'ils rencontrent parfois de la part de tiers (par exemple lorsque les restaurateurs s'attendent à ce que François paye la note).

195 L'homme insiste sur sa précocité, associée à un apprentissage plus précoce que sa partenaire des savoir-faire domestiques (Killian), ou à une avance scolaire (Fabien) parfois à l'origine d'un âge plus jeune (François).

196 Les installations sont de type « *renforcement asymétrique (femme) néo-locale* » pour Faustine et Kilian, « *renforcement fortuite néo-locale* » pour François et Camillia et « *renforcement asymétrique (homme) néo-locale* » pour Fabien et Hélène.

197 La plus âgée est Camillia, âgée de 24 ans.

198 L'un du fait d'une séparation (Hélène et Fabien), l'autre d'une réorientation de l'homme nécessitant une décohabitation (Faustine et Killian).

séparation, et change d'université à Noël pour le rejoindre. Ils habitent quelques semaines chez les parents de Fabien, puis s'installent ensemble en petite couronne parisienne. Fabien aime beaucoup cuisiner depuis son départ de chez ses parents, la rencontre d'Hélène rehaussant son implication :

*Fabien : **je pourrais passer ma journée à cuisiner enfin ! J'adore ça, mais vraiment vraiment vraiment. Là je suis en recherche d'une formation de cuistot. Pour, pour l'année prochaine, pouvoir être derrière les fourneaux. Parce que c'est vraiment... Enfin je suis heureux, quand je cuisine. Et je suis heureux quand quelqu'un mange ma cuisine. Et quand JE mange ma cuisine. Quand, quand je mange avec quelqu'un. Ou quand quelqu'un mange avec moi. (ent. 1, individuel)***

Comme Killian, Fabien met en avant sa précocité, en l'occurrence scolaire, ainsi que son « *hyperactivité* » et ses nombreux projets. Il est fier de ses compétences culinaires et de sa passion de la cuisine, grâce auxquels il négocie sa place auprès de ses ami·es. Si Hélène a également vécu seule, Fabien se positionne comme plus compétent et plus passionné, représentation à laquelle Hélène adhère. La prise en charge de la cuisine par Fabien n'a pas été entérinée officiellement, mais est le fruit de son imposition régulière de ce qui va être consommé et des modalités de cuisine :

*Hélène : Je suis en train de **me demander si c'est tout le temps lui qui fait à manger même s'il rentre plus tard que moi, et je crois que oui. [...]** Et il m'a déjà empêchée de faire à manger. Genre... Il était au travail, j'étais là une heure avant lui. J'avais la, la recette. Je lui ai posé une question, genre est-ce que je fais cuire ça d'abord. Il m'a dit "Nan ! Touche pas ! je vais le faire !". **Il y tient. Ouais. Et oui c'est sujet de... ouais, de taquineries. Parce qu'après je lui en veux. Je dis "J'ai le droit de faire la cuisine". Et lui il me dit "Beh oui, mais tu sais très bien que je vais le faire mieux que toi". (ent. 1, individuel)***

Fabien s'investit donc plus largement dans la gestion alimentaire, prévoyant les repas, initiant les courses, les faisant plus fréquemment qu'Hélène, parfois pour des achats spécifiques en vue d'un plat. Il se réalise ainsi dans la cuisine, mais se montre un peu tyrannique à l'égard d'Hélène, qui souffre de n'être que « *commis* », limitant son intervention culinaire à l'aide et à quelques plats considérés comme ses spécialités. Comme pour les autres « *chefs* », l'écart de compétence est une justification forte de la prise en charge de la cuisine par Fabien :

*Fabien : c'est elle qui le dit, donc moi **je reprends ses mots. Mais c'est une question... Elle elle va savoir le faire, mais moi je vais savoir mieux le faire. C'est elle qui dit ça.***

*[...] chaque fois que je fais la cuisine, **je veux qu'elle regarde, pour apprendre en même temps. Comme ça si, je suis pas là, bah elle sait se faire à manger. Et pas que... pas que ses (méprisant :) ses boîtes, là. [...]** la première fois que j'étais chez elle, j'ai vu des boîtes, j'ai fait*

"Quoi ! Non non ! On va pas manger ça, c'est, enfin, c'est pas possible hein !". (ent. 1, individuel)

Fabien explique « *approvisionner* » Hélène en « *conneries* » lorsqu'il fait des courses seul, en l'occurrence des petits pains industriels. Il se considère comme un cuisinier relativement talentueux¹⁹⁹, influence largement les contenus alimentaires, et associe la cohabitation survenant après quelques semaines chez ses parents à un gain de liberté alimentaire. Hélène considère « *mieux* » manger avec Fabien que seule et « *apprend* » de lui de nouvelles exigences et savoir-faire culinaires et nutritionnels. Elle est cependant ambivalente, reprochant simultanément à Fabien, en entretien individuel, de l'empêcher de cuisiner, et se défendant de l'accusation d'incompétence. Le contrôle de la cuisine et la gestion de la vaisselle sont sources de conflit chez eux, Fabien essayant d'imposer à Hélène de faire la vaisselle, en vertu du principe de complémentarité avec la cuisine, et selon ses exigences :

Hélène : [en vivant seule] quand je faisais à manger, je faisais la vaisselle de la veille. [...] j'aimais bien ce rythme. Mais du coup je le fais plus. Parce que, je sais que du coup ça l'emmerde quand ça traîne, dans l'évier. Et qu'il me dit "Nan, mais tu rends pas compte. T'auras pas le temps de laver, d'ici ce soir. Et moi j'aurais besoin de mes instruments de cuisine.". (ent. 1, individuel)

Fabien : en fin de compte, tous les matins c'est moi qui dois faire sa vaisselle, parce que... (rupture de ton :) Elle n'a pas le temps ! [...] Mais les soirs, ah non ! Je DÉTESTE faire la vaisselle. Et, je lui dis "J'ai fait la cuisine, tu fais la vaisselle". Y'a même une certaine musique... qui est devenue... voilà. (ent. 1, individuel)

Hélène n'apprécie pas de jouer systématiquement le rôle de seconde main en cuisine, qu'elle dénonce dans un deuxième entretien réalisé après leur séparation :

Hélène : Y'a pas forcément grand-chose qu'on a vraiment APPRIS ensemble. Parce que il était assez CHIANT, il fallait pas que je fasse comme il voulait pas. Donc... Des fois il me disait "Coupe les oignons", je disais "D'accord", mais c'était pas comme ça qu'il fallait faire... [...] Donc on n'a pas forcément fait des plats ENSEMBLE. Ou alors je l'aidais je mettais la table je coupais trois carottes, j'épluchais. (ent. 2, individuel)

L'implication d'Hélène dans la gestion alimentaire semble avoir crû au cours de leur courte vie commune²⁰⁰. Elle explique rétrospectivement avoir cuisiné davantage, et fait les courses, afin de « *rembourser* » à Fabien des avances faites à l'installation.

199 Le rapport à la cuisine des « *chefs* » est plus amplement détaillé dans le chapitre suivant, partie III.

200 Ils se sont séparés moins de six mois après leur installation.

Au regard des origines sociales, Hélène semble dans une situation d'hypogamie légère. En effet, le père d'Hélène est ingénieur en informatique et sa mère est maire d'un bourg, professions supposant pour l'un certains diplômes ou qualifications relativement élevées, pour l'autre un certain capital social, et liées à des positions relativement peu subalternes. Tandis que les parents de Fabien, employé de la RATP et assistante médicale, ont *a priori* moins de capitaux traduits dans des diplômes, et travaillent dans des positions davantage subordonnées. Ces différences de statuts parentaux recouvrent en tous cas des différences de milieux sociaux, comme le laissent supposer des pratiques de table différentes²⁰¹. Fabien a eu un parcours scolaire précoce, puisqu'il a eu le bac à 15 ans et sa licence d'information-communication à 18 ans, mais cherche ensuite sa voie, vivant de divers petits travaux, tandis qu'Hélène est encore en licence et pourrait finir plus diplômée.

c. La « nourricière »

« je me repose sur toi » (Christopher)

Les trois couples concernés par le type d'arrangement « *nourricière* » sont Gaëlle et Damien (21 et 24 ans, étudiante en alternance et consultant en assurance, plus de 5 ans de fréquentation, environ 1,5 mois de cohabitation) ; Jeanne et Aurélien (24 et 36 ans, étudiante en master et psycho-praticien, pas de fréquentation, 2 ans 6 mois de cohabitation) ; Claire et Christopher (21 et 22 ans, mandataire judiciaire et magasinier vendeur, 3 ans de fréquentation, 3 ans de cohabitation).

Comme pour les arrangements précédents, la cuisine est un élément important des activités quotidiennes conjugales. Comme chez les « *chefs* », la prise en charge est largement déséquilibrée, et même davantage que chez ceux-ci, cette fois en direction de la femme, qui assure une large part si ce n'est l'intégralité des tâches alimentaires²⁰². L'homme n'assure que quelques repas exceptionnels, quand la femme s'absente et qu'elle n'a pas prévu de repas de

201 Pendant les quelques semaines passées chez les parents de Fabien, Hélène s'est heurtée à un ensemble de règles plus ou moins explicites qui n'avaient pas cours chez elle (attendre la venue de tout le monde pour manger, l'attribution des places autour de la table, l'injonction implicite à débarrasser en tant que femme, le droit des hommes à choisir les plats qui seront préparés par les femmes, une certaine « *maniaquerie* » de la mère en cuisine, etc.). Voir chapitre 2, partie II.1.c.

202 Les hommes sont d'ailleurs assez effacés dans les entretiens, et renvoient à leur partenaire.

substitution²⁰³, mais soutient l'investissement de la femme par une reconnaissance symbolique, et fait parfois la petite main²⁰⁴. Sa présence est surtout dans les courses²⁰⁵.

Cet investissement de la femme a toujours caractérisé le couple, et participe de la construction de la relation conjugale, la femme cuisinant des plats pour s'occuper de son partenaire, celui-ci reconnaissant son don, au sens de don de soi et de compétence. Ainsi, cet arrangement semble durable, puisque les partenaires rencontrés, souvent ensemble depuis assez longtemps au moment de l'entretien²⁰⁶, disent avoir toujours suivi cette organisation, qu'ils décrivent d'ailleurs avec une grande convergence et décontraction, témoignant de l'accord entre partenaires quant à celle-ci²⁰⁷. Pour autant, l'investissement de la femme croît au cours du temps, certains hommes se retirant peu à peu de certaines tâches²⁰⁸.

La prise en charge de la cuisine par la femme est justifiée conjugalement par un intérêt alimentaire et des compétences culinaires plus élevées, dont témoignent les parcours enfantins des femmes²⁰⁹. Dans deux cas²¹⁰, la femme est jugée plus compétente *malgré* (mais peut-être en réalité *à cause de*) son plus jeune âge, une décohabitation du domicile parental plus récente et sa situation sociale plus fragile comparativement à l'homme. Ainsi la moindre compétence de l'homme ne donne jamais lieu à l'attente qu'il apprenne des savoir-faire, mais justifie au contraire son effacement de la gestion alimentaire, plus fortement que ne sont écartées les femmes dans les couples de « *chefs* ». L'homme peut ainsi même ne jamais apprendre

203 Christopher cuisine ainsi parfois de la « *purée Mousseline* » quand Claire s'absente.

204 Christopher n'effectue par exemple aucune tâche relative à l'alimentation mais abonde dans l'appréciation des qualités culinaires de Claire.

205 Celui-ci y participant quasiment à égalité chez un couple (Jeanne et Aurélien), en majorité chez un autre (Gaëlle et Damien, Damien s'y spécialisant au cours de l'enquête), de façon décroissante et plus du tout au bout de quelques années chez le troisième, suite à de nombreuses « *disputes* » (Claire et Christopher).

206 Plus de 2 ans et demi pour les plus « *jeunes* » partenaires, plus de 5 ans pour les autres. Les installations sont de types « *aboutissement délibérée néo-locale* » pour Claire et Christopher et Gaëlle et Damien, et en revanche de type « *commencement fortuite andro-locale* » pour Jeanne et Aurélien (voir annexe 6).

207 Chez Gaëlle et Damien, la fréquentation conjugale a tourné autour des plats préparés ou initiés par Gaëlle, ainsi que des découvertes culinaires de Damien dans des restaurants choisis par Gaëlle.

208 Christopher, qui n'a jamais aimé cuisiner, a progressivement abandonné, au cours de sa cohabitation assez longue avec Claire (3 ans), son seul domaine de spécialité qu'étaient les gâteaux (« *maintenant que j'aime bien [en faire] bah... il veut plus en faire.* » constate Claire).

209 Gaëlle a toujours cuisiné et a grandi dans une famille maternelle aimant cuisiner (sa grand-mère était tenancière d'un restaurant vietnamien), Jeanne regardait des émissions culinaires dès l'enfance, Claire était la seule personne admise à tenir compagnie à sa mère en cuisine, tout en ayant développé une peur du frigidaire vide suite à leurs soucis d'argent.

210 Gaëlle et Damien et Jeanne et Aurélien, car Christopher n'a jamais vécu seul avant l'installation.

l'autonomie alimentaire, ou perdre en compétences et voir son domaine d'action se restreindre au cours de la cohabitation.

Comme les « *chefs* », ces « *nourricières* » ont un certain pouvoir d'influence sur les plats et les modalités de la gestion alimentaire, au nom de leur investissement. La femme reconnaît avoir du pouvoir mais fait attention aux préférences du partenaire²¹¹. Elle semble s'épanouir dans la prise en charge, dont elle tire un plaisir lié à la performance culinaire et un sentiment d'utilité. En miroir inversé des « *chefs* », l'homme tient le rôle du mangeur curieux et peu difficile, la femme celui de la cuisinière qui élargit l'horizon alimentaire de celui-ci tout en lui faisant plaisir. Cependant, et nous y reviendrons (chapitre 4, partie III) le registre du don de soi envers l'autre est davantage mobilisé pour justifier l'investissement en cuisine que chez les « *chefs* », alors que le celui de l'épanouissement individuel lié à la cuisine l'est un peu moins, et que c'est l'homme qui se revendique de pouvoir manger ce qu'il aime depuis qu'il est en cohabitation conjugale²¹² alors que la femme explique devoir s'adapter. À la différence de certaines femmes vivant avec un « *chef* », les hommes semblent satisfaits (mangeant plus varié, ne se sentant pas évincés de la gestion et considérant que leurs goûts sont respectés).

La durabilité de l'arrangement semble forte, et, si la spécialisation découle très clairement des socialisations passées, elle est également favorisée, chez au moins deux couples, par les positions scolaire-professionnelles et disponibilités respectives, deux couples étant marqués par l'hypergamie de statut de la femme²¹³ et deux par l'hypergamie d'origine de celle-ci²¹⁴ (dont nous détaillerons les effets dans le chapitre 5, partie II.2). Au-delà de ces écarts de trajectoires, les partenaires de ces couples sont ensemble depuis assez longtemps, centrés sur l'interaction et l'intimité conjugales, donnent des gages de stabilité conjugale et d'installation dans la vie adulte, l'un·e des partenaires au moins ayant une stabilité professionnelle forte et associent à cela des revenus communs assez élevés. Ainsi, ces couples

211 Claire avance « *comme c'est moi qui fais à manger [...] t'as pas tellement le choix* », ajoutant cependant « *et puis je sais ce qu'il n'aime pas* ». Elle cuisine ainsi des menus à mi-chemin entre ses attentes en matière de contrôle calorique et les attentes de Christopher souhaitant manger plus « *gras* ».

212 Christopher : « *je mange beaucoup mieux par rapport, déjà à mes goûts. Avec... chez mes parents. Tu vois c'est eux qui faisaient, qui décidaient du coup du plat. Et forcément bah des fois des viandes tout ça, que j'aime... plus ou moins on va dire. [...] C'est pas ce que je vais... préférer le plus, on va dire. Alors que maintenant, avec Claire, on en parle. On dit "Bah qu'est-ce que tu veux manger ?" et tout. Et puis bah tout de suite on ressort les choses qu'on aime bien ! (il rit, elle aussi) [...] comme c'est nous qui décidons, vraiment, du plat, qu'on veut faire. Enfin qu'elle, qu'elle fait du coup. Eh ben... moi je vais dire, je mange beaucoup mieux.* » (ent. 1, conjugal).

213 Gaëlle et Damien (Damien « *C'est le travail qui passe avant* » ; ent. 1, ind.), Jeanne et Aurélien.

214 Gaëlle et Damien, Claire et Christopher.

proposent deux profils menant à la prise en charge générale de l'alimentation par la femme : de très forts écarts de revenus, de trajectoire et d'âge au profit de l'homme d'une part, dans des catégories sociales relativement privilégiées ; une incompétence relative de l'homme jugée normale dans des catégories plus populaires.

Jeanne et Aurélien

(24 et 36 ans, étudiante en master et psychopraticien, pas de fréquentation, 2 ans et 6 mois de cohabitation)

Jeanne et Aurélien étaient amants, avant que Jeanne ne se sépare de son ancien partenaire et quitte l'appartement prêté par la grand-mère de celui-ci pour s'installer chez Aurélien. Iels n'ont donc pas connu à proprement parler de période de fréquentation. Vivant depuis deux ans et demi ensemble au moment de l'entretien avec Jeanne²¹⁵, iels ont dès le début adopté l'arrangement de type « *nourricière* ». Jeanne ayant toujours adoré cuisiner, regardant de nombreuses émissions culinaires lorsqu'elle était enfant, utilise la cuisine pour dire son « *amour* ». En conséquence, si les tâches restent ouvertes à chacun·e, Jeanne est clairement la gestionnaire principale de leur alimentation, et la seule cuisinière lorsqu'elle est présente, Aurélien ayant notamment « *redécouvert le plaisir de se faire à manger* » lorsqu'elle s'est absentée pendant une courte période. Aurélien participe aux tâches en étant encadré strictement par les consignes de Jeanne. Ainsi, elle lui demande parfois de l'aide pour cuisiner, d'être son « *second couteau* », et souvent de nettoyer la cuisine après ou de faire la vaisselle. S'iels se chargent officiellement l'un·e comme l'autre des courses en fonction de leurs disponibilités, Jeanne est souvent insatisfaite de ce qu'Aurélien achète (« *il achète pas les bonnes choses... ou en tous cas de mon point de vue ce qu'il achète est pas forcément... adapté à... ma cuisine [...]* Donc quand il va faire des courses la plupart du temps je vais refaire des courses » ; ent. 1, individuel). Jeanne fait donc plus fréquemment les courses, et encadre fortement celles d'Aurélien, lui précisant les types exacts de produits à acheter et leur emplacement, par exemple à l'aide de textos qu'elle nous montre :

Jeanne : je suis précise.

Angèle : "Iceberg à 99 centimes". C'est parce qu'il y en a plusieurs ?

*Jeanne : Euh, oui parce que... Alors **pourquoi je fais des précisions comme ça ? Parce qu'on a déjà eu plusieurs engueulades.** [...] moi qui râle quand les courses arrivent. En mode "Putain c'est pas ce que je voulais !" ou "Pourquoi t'as acheté ça, ça coûte une fortune quoi !". Je*

215 Aurélien n'a pas pu être rencontré.

sais que là il a re-acheté des allumettes charcutières. Alors que les allumettes charcutières coûtent sept euros de plus au kilo quoi ! J'étais là "Mais pourquoi !?". Donc je lui précise, parce qu'en fait tu as plusieurs types de machins. Et **je sais que y'a des trucs des fois il sait pas où ça se trouve.** (ent. 1, individuel)

Elle se charge de courses plus diversifiées, allant par exemple chercher « [s]es » légumes chez le primeur, et fait des achats ou cuisine des plats en avance pour Aurélien quand elle s'absente :

Jeanne : je suis partie pendant une semaine à [ville]. **Je lui avais cuisiné... plein de trucs avant de partir. Je lui avais mis au congél'.** [...] **Parce que vu que je cuisine. Tout le temps. Bah y'a des fois où... bah il se retrouve devant le frigo il est là il fait "Mais... qu'est-ce que je peux me faire à manger ?". Parce qu'on n'a pas les mêmes niveaux de cuisine. Donc moi je sais pas je vois des cuisses de poulet je dis "OK je peux faire ça ça ça ça !". Lui il voit des cuisses de poulet il est... "OK. Je les cuisine comment ?" [...]** **On n'a pas les mêmes compétences en fait.** [...] je suis niveau 10 il est niveau 3 quoi enfin... [...] **Donc du coup quand on fait des courses. Quand lui se fait des courses. Ou que moi je fais des courses. Il me demande de prendre des trucs pour lui, à cuisiner facilement. Genre, des pâtes ou des ravioles, ou des trucs un peu comme ça.** [...] **Je lui apprends des choses** aussi. Je lui ai appris à faire une sauce au bleu. Je lui ai appris à faire du flétan de (sic) morilles. (ent. 1, individuel)

L'écart de compétences justifie à ses yeux sa prise en charge de la cuisine, en plus de son intérêt plus grand. Les partenaires sont ainsi spécialisé·es aux courses, Aurélien obéissant à Jeanne ou ne faisant que des courses personnelles (« quand lui se fait des courses »), tandis que Jeanne décide pour deux tout en se souciant de l'alimentation commune. Jeanne déclare s'y épanouir, est très fière de ses compétences et influence largement les menus, tout en souhaitant particulièrement faire plaisir à Aurélien et prévenir ses besoins et ses envies :

Jeanne : **Je lui faisais des petits snacks, quand il geekait.** [...] Je lui ramenait un petit plateau en mode (voix de petite fille :) "Kikou !" comme ça, etc. Voilà. Ce que je fais toujours d'ailleurs. [...] Il me dit "Ah je commence à avoir un peu faim". Et il se retrouve genre dix minutes plus tard avec un truc ! [...] **À chaque fois il me regarde en mode "Mais mais, mais, en quel honneur ???"** et tout. Puis là il fait (voix bizarre :) "Je me sens vachement aimé !" (elle rit). Donc voilà. Parce que moi c'est vraiment enfin j'aime beaucoup. **L'amour que je donne passe beaucoup par la cuisine.** Voilà. Et d'ailleurs c'était vraiment vraiment très sympa pour moi. Parce que **Aurélien était TELLEMENT reconnaissant.** Et il sentait tellement que je mettais tout mon cœur et tout mon amour dedans. [...] Genre il prenait un moment de... rassemblement. C'est-à-dire de la méditation. Tu te poses, etc. Pour bien se centrer pour apprécier le repas. Euh, un peu comme une prière. Enfin un peu comme les gens qui font des bénédicités en fait. [...] **il me remercie toujours pour le repas, plusieurs fois.** Surtout quand c'est très bon. (ent. 1, individuel)

Élément de cette attention, Jeanne s'inspire beaucoup des envies d'Aurélien, comme des plats fétiches souvenirs d'enfance, « madeleines de Proust » pour lui. Cette dévotion correspond à

l'image de la « *nourricière* » visible dans la littérature (DeVault, 1994), malgré une plus grande mise en avant ici de la réalisation de soi dans l'art alimentaire.

Bien que Jeanne ne la mette pas en avant, son hypergamie en matière d'âge, de revenus et de stabilité statutaire n'est probablement pas sans lien avec cet arrangement alimentaire, malgré sa légère hypogamie de diplôme. En effet, Jeanne a un parcours plus diplômant (classes préparatoires littéraires, école de commerce, master en sciences humaines) qu'Aurélien (psycho-praticien avec une formation qui n'est désormais plus reconnue comme telle). En revanche, plus jeune de 12 ans, elle a un statut plus précaire. Aurélien semble propriétaire d'appartements, est depuis longtemps psycho-praticien, alors que Jeanne s'est vu couper les vivres par ses parents lorsqu'elle a abandonné son école de commerce, vit de petits boulots en parallèle de ses études, et a connu des années de difficultés financières. Elle connaît une relative dépendance financière vis-à-vis d'Aurélien, qu'elle revendique²¹⁶. Ceci va de pair avec une spécialisation dans les dépenses, Aurélien payant le logement et les grosses dépenses, Jeanne payant les courses pour « *rembourser* » sa part de loyer. Ils vivent dans l'appartement d'Aurélien.

2. L'alimentation comme gestion consensuelle : un partage des tâches subtilement inégalitaire

Si l'alimentation est un domaine essentiel de la rencontre dans les trois arrangements déjà présentés, de nombreux couples ne lui portent pas une attention aussi soutenue. Ces partenaires, davantage de catégories moyennes à populaires que les précédents²¹⁷, ont des pratiques alimentaires originelles moins atypiques, moins d'intérêt pour la cuisine comme pour la gestion alimentaire, et cherchent à limiter leur travail domestique alimentaire²¹⁸. Ce moindre investissement favorise une plus grande proximité originelle des pratiques et une plus grande flexibilité à l'installation, à l'origine d'une gestion assez « *consensuelle* ». Autrement dit, les partenaires préfèrent sacrifier leurs exigences alimentaires plutôt que d'engendrer des tensions conjugales. Ceci favorise l'invisibilité des changements aux yeux

216 Elle semble fière qu'il gagne bien sa vie, jouant les mystères quand nous lui demandons l'importance de ces revenus tout en insinuant qu'ils sont élevés.

217 Bien que deux couples soient constitués de partenaires de catégories supérieures, et quelques autres d'au moins un partenaire de catégorie supérieure ou au parcours mixte.

218 Particulièrement chez Priscille et Mathieu. Ces couples peuvent pour autant apprécier certaines activités alimentaires, comme la cuisine à deux chez Laura et Julien, les repas commandés au restaurant chez Priscille et Mathieu ou encore chez Nolwenn et Dylan, le partage des repas, etc.

des partenaires, ainsi qu'une volonté de prise en charge des tâches indifférenciée entre les partenaires. Les disponibilités et exigences différenciées engendrent cependant une évolution vers une prise en charge généralement inégalitaire (et difficilement reconnue comme telle, les investissements étant supposés identiques et faibles). L'influence réciproque sur les contenus est assez équilibrée. Se distingue un premier arrangement dans lequel la nouveauté de l'installation favorise un certain investissement alimentaire et une participation relativement égalitaire aux tâches (2.a). Dans le deuxième arrangement, la disponibilité plus grande de l'homme, probablement temporaire, lui fait prendre en charge davantage de tâches sans être reconnu comme le principal gestionnaire (2.b). Le troisième arrangement (2.c) concerne inversement des couples où la femme prend plus en charge l'alimentation, de façon invisible aux yeux des partenaires et du fait de disponibilités et d'exigences plus grandes (chez les « *partenaires spécialisé-es* »), ou d'un attachement plus ou moins conscient à des rôles genrés conduisant à « *l'apprentissage* » progressif par la femme de son rôle de gestionnaire.

a. Les « néophytes » : explorer ensemble le répertoire et la gestion alimentaires

« quand on s'est mis ensemble... On mangeait TRÈS mal. Parce qu'on avait juste un micro-ondes [...] ici, on a commencé à faire un peu plus à manger. » (Louisa)

Chez les « *néophytes* », l'installation est avant tout l'occasion d'expérimenter de nouvelles pratiques pour les deux partenaires. Améliorant leur situation alimentaire, elle les incite à percevoir positivement des changements qui ne suscitent ni tensions ni spécialisations particulièrement marquées : Carole-Anne et Gaëtan (26 et 27 ans, 1 an 6 mois de fréquentation, 3 mois de cohabitation), Louisa et Alban (21 et 20 ans, en recherche d'emploi et étudiant infirmier, 9 mois de fréquentation/semi-cohabitation, 6 mois de cohabitation) et Charlotte et Maxence (21 ans, sortants d'un BTS immobilier, en première année de licence et en recherche d'emploi, 7 mois de fréquentation, 2 mois de cohabitation). Relativement peu impliquées dans les enjeux alimentaires²¹⁹, les partenaires acceptent volontiers les changements alimentaires que l'installation provoque, et explorent à deux les possibilités ouvertes matériellement et subjectivement par la conjugalisation de l'alimentation. Cette

219 Carole-Anne et Gaëtan décrivent, à propos de la semaine précédant l'entretien, une alimentation peu intensive en travail culinaire et issue de supermarchés conventionnels, qui contraste avec les pratiques de la plupart des couples détaillés auparavant : iels ont consommé le mardi soir du poisson pané et une fondue de poireaux surgelés (Picard) ; ont pris mercredi des sandwiches falafels à emporter d'un fast food « *Libanais* » (à l'occasion d'un repas chez des amis) ; ont dîné jeudi soir des aubergines au four avec tomates et mozzarella accompagnés de steaks cuisinés par Carole-Anne et d'une entrée composée de tomates et de fêta ; sont « *sortis* » vendredi soir, la veille, et ont partagé une « *planche* » de charcuteries dans un bar, et mangé un « *McDo* » vers minuit, en rentrant chez eux.

spécificité semble favorisée par la relative jeunesse des partenaires, leur ressemblance en termes d'âge comme de parcours d'autonomisation, leur installation récente et leur appartenance aux catégories moyennes à populaires. L'installation²²⁰ a lieu relativement tôt dans l'histoire conjugale (moins de deux ans après la rencontre), sont toutes relativement délibérées et donnent lieu à la prise d'un nouveau logement. La femme a moins d'apports financiers que l'homme, mais leurs statuts sont assez proches, en tant qu'étudiant·es à petits boulots ou jeunes actifs·ves en recherche d'emploi aidés par leurs parents, sans qu'un profil spécifique d'origines familiales soit discernable. Ainsi, Carole-Anne est plutôt hypogame en matière d'origines sociales, dans la mesure où sa mère est médecin en libéral (gynécologue) et son père commercial à l'international, alors que la mère de Gaëtan est institutrice et son père formateur dans une filière d'insertion professionnelle par le travail. En revanche, les parcours et position professionnelle actuelle de Carole-Anne la placent davantage dans une position d'hypergamie : le CDI de Carole-Anne est beaucoup plus récent que celui de Gaëtan, et son salaire moins élevé (environ 1600 euros nets contre 2000 euros nets pour Gaëtan), en lien avec un diplôme moins reconnu (un bac+4 d'école de communication visuelle contre un master 2 d'école de commerce). Charlotte et Maxence constituent de leur côté un couple à légère hypergamie féminine, principalement en termes d'origines sociales. Les parents de Charlotte sont informaticien et infirmière, tandis que ceux de Maxence sont responsable informatique et ingénieure agronome, et perçoivent probablement des salaires plus élevés, pour une dépendance hiérarchique moins forte. Si leurs trajectoires scolaires passées sont relativement similaires (iels se rencontrent en BTS immobilier), à l'heure de l'installation, Maxence arrête temporairement ses études pour tenter de trouver un emploi comme agent immobilier, tandis que Charlotte reprend des études plus longues mais moins professionnalisantes.

Ces partenaires haussent leur implication dans la gestion alimentaire à l'installation, et adoptent des pratiques les rapprochant de celles de leurs parents²²¹ ou de pratiques associées aux jeunes urbains actifs en France²²². Peu de tensions sont perceptibles en matière de

220 Les installations sont de types « *renforcement asymétrique (homme) néo-locale* » pour Louisa et Alban et « *renforcement délibérée néo-locale* » pour Charlotte et Maxence ainsi que Carole-Anne et Gaëtan.

221 Pratiques parentales assez proches chez deux couples (Carole-Anne et Gaëtan, Charlotte et Maxence).

222 Le relatif accord alimentaire entre Carole-Anne et Gaëtan est favorisé par des alimentations parentales proches. Gaëtan fait partie de ces hommes ayant relativement rejeté les pratiques alimentaires « *saines* » de leurs parents (mères) au moment de leur décohabitation, et qui renouent en partie avec celles-ci à l'occasion de la cohabitation conjugale. Il mange ainsi moins de viande avec Carole-Anne

répartition des tâches comme de changements des pratiques²²³. Le caractère exploratoire des pratiques conjugales favorise une répartition des tâches relativement égalitaire²²⁴, malgré des comportements semblables à ceux exacerbés dans d'autres arrangements²²⁵. Les partenaires sont relativement interchangeables, de nombreuses activités étant effectuées soit alternativement, soit conjointement. Les courses principales sont notamment effectuées à deux, une fois par semaine, et complétées par des courses d'appoint effectuées en alternance²²⁶. Pour autant, des spécialisations sont décelables dans les types d'aliments privilégiés²²⁷, la cuisine²²⁸, l'attention à la nutrition ou aux menus²²⁹, etc.

Louisa et Alban

(21 et 20 ans, en recherche d'emploi et étudiant infirmier, 9 mois de fréquentation/semi-cohabitation, 6 mois de cohabitation)

Louisa et Alban se sont rencontrés au cours d'une première année d'études, pendant laquelle Louisa s'est plus ou moins installée dans la chambre universitaire d'Alban, avant d'abandonner ses études et de le suivre dans une autre région. Ils viennent toutes deux de familles populaires, particulièrement chez Louisa. En effet, les parents d'Alban exercent des métiers stables bien qu'assez peu qualifiés (son père est adjoint administratif, sa mère aide soignante), alors que les parents de Louisa ont connu la précarité, son père ayant enchaîné divers métiers (dont cuisinier, maçon et technicien de réseaux au moment de l'entretien) et sa mère vivant du RSA et de « *petits boulots* » saisonniers. Ils ont à l'installation de grosses

qu'auparavant, tandis que Carole-Anne, inversement, en mange davantage que quand elle habitait seule, et abandonne les soupes (industrielles) qu'elle affectionnait pour leur rapidité de préparation.

223 Carole-Anne et Yann explicitent sans tension palpable leurs différences, et abondent assez systématiquement dans le même sens.

224 Carole-Anne et Gaëtan considèrent « *logique* » de « *tout faire ensemble* » du fait de leur installation conjugale.

225 Comme la tendance d'Alban à s'investir comme un « *chef* », ou celle de Charlotte à s'investir plus que Maxence.

226 Carole-Anne et Gaëtan « *aiment* » voire « *adorent* » toutes deux faire les courses. Ils font les courses principales ensemble une fois par semaine (à Carrefour et Picard), et des courses d'appoint alternativement en revenant de leur travail, le magasin étant situé sur leur route.

227 Carole-Anne se « *chargeant* » « *tout le temps* » des « *légumes* » ainsi que du « *poisson* », Gaëtan des « *pâtes* », du « *riz* » et de la « *viande* », ou encore, en matière de plats, du « *chili con carne* », de la « *tartiflette* » ou de sa « *salade grasse* » (Carole-Anne) composée notamment de pommes de terre sautées, de lardons, et d'avocat.

228 Alban cuisinant plus que Louisa.

229 Carole-Anne réussit ainsi mieux que Gaëtan à se remémorer le contenu des dîners passés, bien qu'elle qualifie cela d'« *exercice très compliqué* ». Gaëtan admet qu'il ne fait « *pas trop attention* » à ce qu'ils mangent. Elle est celle qui a cuisiné, seule, le seul soir où leur repas était « *maison* » au cours des jours précédant l'entretien. C'est son découragement face à la cuisine qui a décidé de leur usage de produits semi-préparés au cours du dernier repas.

difficultés financières, leurs parents ne pouvant véritablement les aider, alors qu'Alban est encore en études et que Louisa échoue à travailler en intérim. Iels se font davantage aider par les parents d'Alban, la mère de Louisa ayant peu de ressources et son père étant assez distant. En conséquence, leur alimentation est avant tout marquée par l'enjeu de réussir à composer des repas équilibrés avec le peu d'argent dont iels disposent. À ce propos, l'installation signifie l'amélioration de leur équipement culinaire (même si le couple n'a par exemple toujours pas de congélateur) et de leur approvisionnement comparativement à la période de fréquentation/semi-installation, lors de laquelle iels se nourrissaient fréquemment de sandwiches froids, manquant d'argent et n'ayant pour tout équipement qu'un micro-ondes. À l'occasion de leur installation, un accès à une épicerie solidaire leur permet d'améliorer grandement la diversité et la qualité de leurs aliments, leurs achats de viandes et légumes frais augmentant et les poussant à cuisiner davantage « *maison* ». Malgré cette amélioration, iels connaissent des sortes de troubles alimentaires associés à leur précarité, à la fois passée et due à des difficultés financières actuelles. En effet, leur appétit varie selon leur humeur, et iels sautent fréquemment des repas ou se nourrissent uniquement de biscuits, cuisinant irrégulièrement. Lorsqu'iels se nourrissent d'un repas cuisiné, leurs repas des midis sont souvent constitués de simples sandwiches froids que prépare Louisa, seuls les repas du soir étant souvent cuisinés, le plus souvent par Alban, mais constitués d'un unique plat. Afin de profiter au mieux de l'offre de l'épicerie solidaire, iels achètent des légumes et de la viande en grandes quantités une fois par semaine, conservant parfois des aliments périssables ouverts assez longtemps dans leur frigidaire, par manque d'un congélateur (comme un paquet ouvert d'une dizaine de steaks hachés lors de notre rencontre). Il arrive ainsi à Alban de cuisiner des plats avec plusieurs viandes à la fois lorsque la consommation de celles-ci devient urgente. Disposant d'une voiture, iels ne se rendent pour autant pas trop fréquemment aux courses afin, notamment, de limiter la consommation d'essence.

Part ailleurs, leur installation, relativement précoce puisque leur semi-cohabitation dans le logement étudiant d'Alban alors qu'iels avaient 20 et 19 ans, est avant tout marquée par l'apprentissage à deux de la gestion alimentaire. Ainsi, tou·tes deux ayant par ailleurs quitté depuis peu le domicile familial²³⁰, les modifications alimentaires qu'iels connaissent sont

230 Alban a eu un logement étudiant pendant un an et Louisa y a plus ou moins vécu pendant quelques mois, quittant le domicile de son père chez qui elle a habité quelques mois, au tout début de ses études.

davantage liées au changement de leurs conditions de vie qu'à l'adaptation aux habitudes de l'autre.

Ayant un rapport compliqué à l'alimentation, Louisa place assez peu d'exigences vis-à-vis de celle-ci, et semble apprécier leur installation, malgré toutes les difficultés (professionnelles et matérielles) qui l'accompagnent, la vivant probablement comme une occasion de quitter le giron familial. De parents divorcés et ayant vécu avec sa mère jusqu'à sa première année d'études, Louisa a connu deux modèles alimentaires très différents, qui ont probablement favorisé l'adaptabilité de ses pratiques. Sa mère, « *hippie* », cuisinait des aliments assez peu « *bons au goût* » mais « *bons pour la santé* », réalisant tous ses plats « *maison* » et sans viande (pour des questions financières). Pour autant, Louisa s'accommode volontiers d'une alimentation davantage carnée, à base de plus de produits industriels et composée de moins de légumes. Elle reconnaît le caractère « *sain* » de l'alimentation de sa mère, mais désire une alimentation plus agréable au goût et plus simple en matière de cuisine, appréciant les produits préparés par son père (viande, cordons-bleus)²³¹. Elle semble ainsi assez largement s'adapter aux propositions culinaire d'Alban, qui est davantage instigateur de leur menus. L'hypergamie de Louisa participe également probablement de son adaptabilité relative aux propositions alimentaires d'Alban. S'ils partagent des difficultés financières et d'insertion, Louisa est en effet plus fragilisée qu'Alban dans son parcours et son statut actuel. Alban commence une formation d'infirmier (après une année de préparation aux concours) qui devrait l'amener à un niveau de qualification bac+3, et à un emploi relativement stable bien que moyennement rémunéré. Louisa a abandonné l'Université au début de sa première année après un bac professionnel, et échoue à travailler en intérim dans une région peu pourvue en offres d'emploi. Elle est ainsi plus fragilisée qu'Alban à la fois en termes d'origines sociales, de soutien parental et de parcours scolaire et professionnel.

Six mois après son installation, le couple cherche encore des repères tant en matière de cuisine que de gestion alimentaire. Les partenaires effectuent nombre de tâches alimentaires ensemble, à commencer par les courses, pendant les week-ends. Alban aimant davantage cuisiner tout en ayant l'emploi du temps le plus contraint, Louisa, en recherche d'emploi, cuisine les midis les plats peu originaux et peu longs (souvent des sandwiches), Alban les repas du soir. Alban, qui cuisine régulièrement des plats « *maison* », s'inspire davantage des habitudes parentales, profitant de l'amélioration de l'équipement et de l'approvisionnement

231 Le couple plaisante à propos de ce syncrétisme en envisageant de cuisiner « *un tofu de cordon-bleu !* » (Alban).

suite à leur emménagement. Plusieurs autres tâches sont prises davantage en charge par Louisa, comme la vaisselle ou la liste de courses. Toutes deux participent à la gestion du frigidaire. Ce couple est donc caractérisé par un investissement dans l'alimentation en dents de scie, pris entre la découverte de l'autonomie et de la gestion et un rapport compliqué à l'alimentation du fait d'une précarité notamment liée à leurs origines et trajectoires populaires. Les changements alimentaires provoqués par la conjugalité cohabitante ne sont pas vécus comme problématiques car les enjeux alimentaires relèvent pour eux davantage de l'appropriation de savoir-faire alimentaires et de la gestion d'une contrainte économique forte que du respect des habitudes passées de chacun·e ou d'une répartition égalitaire des tâches.

b. L' « homme (temporairement?) plus disponible »

« il aime bien cuisiner, moi j'ai pas le temps de cuisiner. Bon... on va peut-être pouvoir s'arranger ! » (Cécile)

Chez quatre couples, l'homme s'avère « (temporairement?) plus disponible » : Lisa et Corentin (22 et 27 ans, 3,5 ans de fréquentation, 1,5 mois de cohabitation), Chloé et Cédric (26 ans, 8 mois de fréquentation, 11 mois de cohabitation), Margaux et Thomas lors du second entretien (24 ans, 1 an 6 mois de fréquentation, 1 an et 2 mois de cohabitation lors de cet arrangement) et Cécile et Blaise (19 ans, 1 an de fréquentation, 7 mois de cohabitation).

Chez ces couples, la cuisine et les courses sont majoritairement prises en charge par l'homme, qui s'occupe parfois même plus largement de la charge mentale associée. À la différence des « chefs », cette prise en charge n'est pas liée à la passion culinaire, bien que certains apprécient cuisiner²³² et qu'une femme déteste cela²³³. Elle est davantage liée à une disponibilité temporelle jugée supérieure chez l'homme, du fait de la plus grande valorisation par le couple des études ou de la profession de la femme²³⁴, ou de l'orientation scolaire ou professionnelle de l'homme lui dégageant du temps²³⁵ :

Angèle : pourquoi c'est toi (Blaise) qui cuisine ?

Blaise : J'aime ça.

Angèle : D'accord.

232 Blaise et Cédric.

233 Chloé.

234 Lisa et Corentin, Cécile et Blaise, Margaux et Thomas.

235 Chloé et Cédric, Cécile et Blaise.

Cécile : (acquiesce) Et puis... **de toute façon il aime ça, et j'avais pas forcément le temps.** Donc bon, c'était un peu... c'était bien. Enfin ça m'arrange d'un côté. Parce que il aime bien cuisiner, moi j'ai pas le temps de cuisiner. Bon... on va peut-être pouvoir s'arranger quoi ! (elle pouffe). (ent. 1, conjugal)

L'homme a une formation ou un emploi considéré comme moins exigeant²³⁶ que sa partenaire, ou est en recherche d'emploi ou au chômage²³⁷. Ainsi, Margaux et Thomas, en situation d'« *investissement conjoint* » lors du premier entretien, glissent vers une prise en charge majoritaire par Thomas lorsque Margaux débute un premier emploi et que Thomas est encore en recherche d'emploi²³⁸. Cette disponibilité étant généralement peu durable, l'arrangement peut être instable ou temporaire²³⁹. Cet arrangement s'associe aux différences de statut, donc à l'homogamie ou à l'hypogamie d'origine et/ou de parcours de la femme. Ceci rappelle l'importance des investissements professionnels dans la répartition des tâches (Pailhé et Solaz, 2004 ; Ponthieux et Schreiber, 2006 ; Bauer, 2010 et 2007), l'activité professionnelle de la femme favorisant une répartition plus égalitaire (Pahl 1984 ; Sullivan 2000 ; Bittmann, 2015) et en particulier la prise en charge de la cuisine par l'homme lorsque son investissement professionnel est inférieur à celui de sa partenaire (Chatot, 2016), situation illustrée par le cas de Lisa et Corentin (voir chapitre 5, partie II.2.d). Les installations de ces couples sont globalement fortuites, c'est-à-dire liées au déménagement d'au moins un·e des partenaires du fait de contraintes scolaires ou professionnelles²⁴⁰.

Les tâches sont plus ou moins fortement prises en charge uniquement par l'homme. Deux d'entre eux, qui aiment relativement plus cuisiner que leur partenaire, assurent non seulement la plupart des repas mais aussi une partie substantielle des courses²⁴¹, mais les deux autres laissent une responsabilité à leur partenaire concernant les courses ou menus²⁴².

236 Blaise, Corentin.

237 Cédric, Thomas.

238 Ce changement d'organisation s'effectue à l'occasion d'une mobilité géographique, suggérant combien les déménagements pourraient être des moments de transition, y compris en matière d'organisation domestique.

239 Cédric se désinvestit fortement de la cuisine lorsqu'il trouve un emploi ; Margaux et Thomas partageaient comme nous venons de le voir la cuisine lors du premier entretien. Nous manquons de données longitudinales pour vérifier la durabilité de l'arrangement pour les deux autres couples (Lisa et Corentin, Cécile et Blaise).

240 Ces (ré)installations sont de types « *renforcement fortuite néo-locale* » pour Margaux et Thomas et Cécile et Blaise, « *renforcement fortuite gyno-locale* » pour Chloé et Cédric et « *aboutissement fortuite néo-locale* » pour Lisa et Corentin.

241 Quasiment totalement chez Cédric, davantage de charge mentale de prévision chez Blaise.

242 Corentin cuisine souvent mais partage les courses avec Lisa (faites ensemble, les week-ends) et la laisse trouver les idées de menus (« *c'est souvent moi qui décide !* » ; Lisa, ent. 1, ind.). Thomas quant à lui prend fortement en charge la cuisine, la gestion des denrées et l'approvisionnement d'appoint, mais les courses principales sont réalisées en fin de semaine pour pouvoir être communes.

Leur prise en charge a des caractéristiques proches de celles habituellement décrites chez les femmes gérant l'alimentation de leur famille : attention aux goûts de l'autre, prise au sérieux de nombreux enjeux alimentaires quotidiens (gestion du budget et des prix, prévision des prochains repas, etc.). Blaise relate les efforts qu'il déploie (en matière de charge mentale, de temps et d'énergie) pour diminuer le budget de certains aliments. Il se préoccupe suffisamment des courses pour prendre seul l'initiative d'en faire lorsqu'il pense que certains produits manquent, ou de changer de lieu d'approvisionnement lorsque certains aliments sont trop chers. Il tient également compte des préférences de Cécile :

*Blaise : Je fais les courses **pour elle aussi**. Enfin je fais, on a une... une alimentation aussi qui est différente des fois. Alors je m'achète de la viande pour moi, de temps en temps. **Je lui achète du lait parce qu'elle boit du lait le matin**. Je lui achète – après j'aime bien aussi mais – les produits végétariens. Comme des galettes de céréales. Ou des... nuggets aux oignons (ent. 1, conjugal)*

Comparativement aux « chefs », l'homme dans cet arrangement a moins le sentiment d'être détenteur des « bonnes » pratiques, d'où son attention aux préférences de sa partenaire²⁴³. Ainsi, trois femmes ont confiance et s'en remettent à leur partenaire pour les menus.

Chloé et Cédric

(26 ans, 8 mois de fréquentation, 11 mois de cohabitation)

Chloé et Cédric se sont rencontrés via des amis·es commun·es pendant leurs études (en école d'ingénieur pour Chloé, d'architecture pour Cédric) et se sont installés ensemble après 8 mois de fréquentation, dans la petite chambre étudiante de Chloé. Presque un an après, Cédric fait seul les courses principales une fois toutes les une à deux semaines, cuisine la plupart des repas des midis en semaine ainsi qu'une partie des repas du soir, et investit plus de créativité et de temps en cuisine que Chloé²⁴⁴ :

*Cédric : Si elle rentre pour manger, et si je suis là, ça arrive souvent que je prépare un truc pour quand elle vient. Elle vient, elle passe une demi-heure donc elle a pas le temps de faire à manger et de faire la vaisselle et tout. Donc elle vient, **elle met les pieds sous la table**, on mange et puis voilà. (Cédric, ent. 1, individuel)*

Cette prise en charge des tâches alimentaires par Cédric est liée à sa recherche d'emploi, pendant que Chloé continue ses études en alternance, et par le désintérêt de Chloé vis-à-vis de

243 Directives nutritionnelles de Chloé, végétarisme de Cécile, etc.

244 Qui fait des plats simples, comme des gâteaux au micro-ondes, et en grandes quantités, pour limiter son temps de cuisine.

son alimentation du fait d'une relation difficile au contrôle de son poids (elle déteste faire les courses et la cuisine et se soucie seulement du contrôle des calories). Son intérêt pour la cuisine est assez récent et lié à son temps libre :

Cédric : Là, comme depuis la rentrée j'ai pas, j'ai pas encore de boulot, je passe des entretiens à droite et à gauche, j'ai encore du temps. Je suis pas pressé. Ça m'arrive d'aller chez moi [= chez sa mère] pour, cuisiner quelque chose. [...] soit je fais un truc parce que je veux le ramener ici. Soit je fais un truc parce qu'on a prévu d'aller à une soirée avec Chloé, chez des amis (ent. 1, individuel)

Leurs différences alimentaires, au-delà d'enjeux pondéraux forts pour Chloé et de son désintérêt pour l'alimentation, sont liées à leurs origines sociales différentes (les parents de Cédric sont ingénieur et secrétaire médicale, la mère de Chloé psychomotricienne) rendant Chloé moins dépensière. Ils gèrent cette différence par le fait que Cédric, qui ne paye pas le logement, paye les courses (en dehors de tickets restaurant fournis par Chloé). Il décide relativement seul des repas, dans la limite du respect d'attentes spécifiques de Chloé (notamment l'importance des légumes), ce qui augmente la variété des menus pour Chloé.

Le caractère temporaire de l'arrangement se révèle au deuxième entretien, environ 8 mois plus tard, lorsque Cédric ré-investit dans sa carrière. Il trouve son premier travail à plus d'une demie-heure de route, celui-ci est chronophage, mais il ne réduit pas ses activités sociales, de loisir et sportives. Il dispose donc de très peu de temps restant, et n'a plus pour priorité de gérer leur alimentation. Il ne cuisine plus les midis, ne rentrant pas, et s'absente souvent le soir. Ceci s'accompagne de fortes tensions, Chloé lui reprochant cette attitude.

c. La « femme plus investie » ou le spectre des rôles domestiques genrés

À l'inverse de ces « hommes (temporairement?) plus disponibles », six femmes connaissent un plus grand investissement alimentaire que leur partenaire. Cette inégale consensuelle répartition prend deux formes. Chez les « partenaires spécialisé-es », égalitaristes, elle est relativement discrète et peu pensée comme telle par les partenaires, qui (se) justifient la moindre implication de l'homme par ses contraintes (principalement professionnelles) ou sa façon d'aborder l'alimentation. Chez les « femmes en apprentissage », la spécialisation de la femme est plus ou moins implicitement attendue par les partenaires et s'installe au fur et à mesure de l'apprentissage par la femme de la gestion.

Les « partenaires spécialisé-es »

« c'est pas qu'il est pénible, mais... il s'en fout de ce qu'on mange. » (Laura)

Les couples concernés par le type d'organisation « *partenaires spécialisés* » sont Priscille et Mathieu (22 et 24 ans, environ un an de fréquentation, 1 an 5 mois de cohabitation), Laura et Julien (24 ans pour elle, pas de fréquentation à proprement parler, 2 ans de cohabitation) et Nolwenn et Dylan (26 et 28 ans, 6 ans de fréquentation, 11 mois de cohabitation). Chez eux, si aucun·e n'est officiellement davantage en charge, des spécialisations genrées se profilent. Des spécialisations selon les types d'activités, les courses étant investies différemment et la femme gérant bien souvent les courses d'appoint tandis que l'homme se charge davantage des courses principales. Des spécialisations aussi selon les temps et l'énergie consacrées, les femmes tendant à être dotées d'une charge mentale spécifique. Des spécialisations liées enfin à la valorisation différenciée des activités. Ces spécialisations sont basées sur les petites complémentarités (comme lorsque l'un·e fait plutôt les gâteaux et l'autre les plats), les disponibilités, les compétences et préférences, sur le mode du « *laisser faire* ». Les partenaires nourrissent des attentes de participations inconsciemment genrées, la femme pouvant ainsi se satisfaire d'une répartition inégale²⁴⁵. L'homme est jugé moins exigeant concernant certaines tâches, accordant notamment peu d'importance aux menus, dont il lui laisse volontiers la charge²⁴⁶. Il peut également être réputé avoir des obligations professionnelles plus grandes, corroborées par un différentiel de revenus et de statut. La sexualisation discrète des tâches passe également par une valorisation différenciée de celles-ci en fonction du sexe social du/de la partenaire les réalisant, ou, inversement, d'une spécialisation genrée en fonction de la valorisation différenciée des tâches²⁴⁷. Les hommes ne se cachent pas de chercher à gagner en efficacité dans les tâches alimentaires qu'ils effectuent, pour limiter le temps et l'énergie impliqués. Ainsi, deux des hommes prennent en charge les courses principales, mais en y passant le moins de temps possible, tandis que les courses d'appoint

245 Comme Laura qui se réjouit de la participation de Julien à la cuisine, alors que son ancien partenaire lui en laissait la charge (« *Il m'aide toujours pour ça. C'est vrai que là, là-dessus j'ai pas de problème* » ; ent. 1, ind.).

246 Comme Julien qui « *se fout* » de ce qu'il mange, entraînant des tensions, Laura devant ruser pour forcer son implication, ou encore comme Dylan qui ne prend pas le temps d'acheter « *bio* », Nolwenn s'en chargeant.

247 Chez Priscille et Mathieu, si l'alternance en cuisine se fait officiellement « *à la guerre comme à la guerre. Mais généralement une fois sur deux* » (Mathieu ; ent. 1, conjugal), Priscille tend à réclamer la participation de Mathieu « *quand [elle] trouve [qu'elle a] trop cuisiné en début de semaine* » et Mathieu prend volontiers en charge « *quand [il a] envie de cuisiner un truc spécial* » (ent. 1, conjugal). Ainsi, la cuisine de Priscille, bien que plus fréquente, est considérée comme moins importante, et même dénigrée par Mathieu, qui se moque du manque de compétences de Priscille.

sont assez systématiquement assurées par la femme, avec pour justification son attachement à des produits particuliers ou sa disponibilité²⁴⁸.

La partenaire tend donc à se sentir davantage responsable de plusieurs activités de gestion, favorisant *in fine* une gestion proche du modèle « *traditionnel* » dans lequel la femme est la gestionnaire principale tout en tenant compte des préférences de son partenaire. Par exemple, les deux partenaires peuvent effectuer conjointement les courses principales, tout en n'y tenant pas le même rôle, l'homme conduisant et portant les lourdes charges tandis que la femme prévoit les menus et gère l'achat²⁴⁹. Bien que les femmes en fassent plus, les deux partenaires influencent l'alimentation commune, le départ du domicile parental d'une femme ayant notamment favorisé son « *adaptation* » aux habitudes de son partenaire²⁵⁰.

Ces spécialisations s'articulent clairement aux situations professionnelles. Ainsi, la femme considère disposer de davantage de temps du fait d'obligations professionnelles moins prenantes et de positions conjugales genrées. Priscille et Mathieu sont un couple relativement homogame d'origine²⁵¹, mais viennent de familles et forment un couple reproduisant la hiérarchie sexuée, par le travail (emplois féminins / masculins), les activités extra-professionnelles (Mathieu faisant de la moto entre ami·es le week-end) et les comportements et positions respectives des membres de la famille (les femmes y sont plus attentives aux enfants, plus discrètes aussi)²⁵². Ils reproduisent l'ordre du genre, avec Priscille qui a un emploi moins stable (étant pour l'instant en CDD alors que Mathieu est en CDI), moins rémunéré (elle gagne 1400 euros contre 2100 pour lui), et dans une spécialité considérée comme plus « *féminine* » que celle de Mathieu, écart lié à l'écart d'âge mais aussi de

248 Dylan et Mathieu pratiquent le « *Drive* ». Priscille fait des courses d'appoint au nom de sa spécialisation dans les crêpes, Nolwenn dans les légumes « *bio* ».

249 Laura et Julien.

250 La cohabitation conjugale a transformé l'alimentation de Priscille, leur alimentation commune se rapprochant assez fortement de celle qu'avait Mathieu lorsqu'il vivait seul, quelques sorties chez des amis et consommations d'alcool en moins. Ainsi, celui-ci dit faire les courses « *en fonction de... la plupart du temps de ce que j'ai envie de manger on va dire. Après elle est d'accord* » (ent. 1, conj.).

251 Les parents de Priscille sont paysagiste et comptable, ceux de Mathieu directeur support informatique et secrétaire. Ils appartiennent donc aux classes moyennes stables, bi-actives, aux emplois relativement qualifiés ou ayant grimpé les échelons hiérarchiques en interne, mais relativement subordonnés. Les deux partenaires sont ainsi dans un relatif maintien des positions sociales de leurs parents, puisque Priscille est secrétaire (en CDD lors de l'entretien) et Mathieu est technicien support en informatique. Il est d'ailleurs notable qu'ils exercent chacun dans la même branche que les parents de Mathieu, Mathieu exerçant le même métier que son père, un échelon hiérarchique en dessous (« *ça aurait pu être mon chef* »).

252 Ces positionnements genrés s'expriment dans l'interaction conjugale en entretien, Mathieu discourant librement pour livrer une opinion arrêtée, Priscille se montrant attentive et parlant d'une petite voix timide et douce.

qualification. Laura et Julien connaissent un écart de statut semblable. Laura, infirmière remplaçante, touche un revenu plus faible et bien plus irrégulier que Julien (environ 1000 euros par mois contre un revenu régulier de 1500 euros par mois) qui est boulanger depuis une dizaine d'années. Ils se sont installés dans la maison où habitait Julien, et Laura, comme Jeanne, « *rembourse* » sa part de loyer en faisant les courses avec son revenu considéré comme complémentaire. Cette spécificité les rapproche de Nolwenn et Dylan, dans une configuration similaire à l'égard de leurs participations financières et domestiques. Au-delà, la situation plus précaire de la femme peut faire d'elle la seule à accéder à certains lieux d'approvisionnement (comme une épicerie solidaire, cas de Laura détaillé plus haut en I.1.b).

Nolwenn et Dylan

(26 et 28 ans, 6 ans de fréquentation, 11 mois de cohabitation)

Nolwenn et Dylan se sont installés ensemble en grande couronne parisienne, après six années sans vivre dans la même région, grâce à l'obtention d'un poste fixe pour Dylan (comme professeur certifié) et au fait que Nolwenn est mobile en tant que pigiste. Ils ne se considèrent pas spécialisés dans les tâches, et recourent au laisser-faire, dont aux disponibilité et exigences, pour déterminer qui les effectue au quotidien :

*Dylan : si on est tous les deux dans la même pièce, et que voilà c'est l'heure de faire à manger. Ou y'en a un qui commence à y aller, et puis finalement l'autre le laisse faire. Ou on se dit "je le fais" ou "tu le fais". [Nolwenn acquiesce] C'est vrai que là-dessus on se prend pas trop la tête. On aime bien tous les deux cuisiner donc, c'est pas un problème. **Après c'est vrai que moi du coup je suis beaucoup à bosser**, donc, souvent sur ces heures-là je suis... au dernier moment bah, "Tu peux faire à manger ? Parce que là j'aimerais prendre vingt minutes, pour terminer ce que je suis en train de faire". Mais... **quand je travaille, c'est vrai que Nolwenn elle fait plus, elle fait plus la cuisine**. Euh... et puis du coup **débarrasser pareil / enfin, faire la vaisselle** après, parce que du coup on finit vers 21h, moi je me remets au travail et... Donc c'est vrai que j'apprécie quand on est en **vacances**, ou du coup mercredi ou le week-end, pour **me rattraper** un peu par rapport à ça (ent. 1, conjugal)*

Or, cette modalité de répartition va de pair avec des situations professionnelles assez inégales entre eux, malgré une certaine homogamie d'origines et de capitaux culturels. Les parents de Nolwenn sont analyste programmeur et assistante de direction, ceux de Dylan instituteur et salariée dans une compagnie d'assurance. Ils viennent donc des classes moyennes stables et de familles bi-actives, ce que confirme l'absence de difficultés financières dans leur enfance, tout en se sentant dans une situation personnelle encore instable et inconfortable, en tant que pigiste et professeur certifié. Nolwenn a un revenu faible et irrégulier (800-900 euros en

moyenne) et Dylan a peur que son salaire ne suffise pas. Nolwenn déplore ainsi de ne pas pouvoir acheter uniquement du « *bio* » comme sa mère, par manque d'argent ; Dylan de ne pouvoir acheter la viande chez le boucher, comme ses parents qui « *ont les moyens* ». Alors que Dylan est fonctionnaire dans un emploi stable depuis plusieurs années, Nolwenn sort tout juste d'école de journalisme, après un parcours sinueux. Elle connaît davantage de difficultés d'insertion professionnelle et est financièrement dépendante de Dylan. Nolwenn travaille selon elleux moins d'heures, justifiant sa plus grande implication :

*Nolwenn : C'est vrai qu'en semaine Dylan... **Il a quand même beaucoup de boulot, le soir, quand il rentre. Euh... Il se lève tôt, et quand il rentre il faut aussi qu'il bosse [...]** Donc, je prends plus facilement l'initiative de, parce que c'est plus souvent moi qui bosse pas. De, du coup préparer le repas. (ent. 1, conjugal)*

En « *semaines normales* », Dylan donne ainsi la priorité à son travail, et Nolwenn assure plus fréquemment la cuisine. Des spécialisations alimentaires transparaissent, nourries du différentiel à la fois de ces situations professionnelles et de leurs préférences et exigences. Seul à posséder une voiture, Dylan se charge généralement des courses principales, en « *drive* ». Nolwenn effectue à pieds des courses d'appoint dans des supermarchés proches, ou dans un magasin « *bio* », qu'elle justifie, outre sa disponibilité, par des exigences en matière de santé. Elle est seule à se préoccuper de ce type d'achats (« *si moi je suis pas là, toi t'iras pas, acheter tes légumes à La Vie Claire* »), comme le prouve le fait que Dylan n'y est pas allé au cours de l'absence récente de Nolwenn.

Leur spécialisation concerne enfin plus largement l'attention à l'alimentation. L'installation a rapproché Nolwenn des préceptes nutritionnels de sa mère (en matière de cuisine et de recours aux produits « *bio* »), préceptes encouragés par sa disponibilité et les revenus de Dylan. Elle s'investit donc davantage dans la surveillance nutritionnelle, s'imposant par certains aspects comme la détentrice du bon goût. Elle pousse Dylan à manger plus de plats « *maison* », prenant en charge leur cuisine, et insiste pour qu'ils s'équipent en petit matériel de cuisine (mixeur, presse-purée pour des soupes et purées « *maison* »), bien que Dylan craigne pour leurs finances. Elle conseille Dylan face au grignotage, mais résiste aux arguments de Dylan pour réduire la viande, pratique qu'elle juge comme un phénomène de « *mode* ». Dylan se laisse globalement porter dans ces évolutions, aidé par des parents privilégiant la qualité, mais tente de limiter les dépenses.

Ainsi, alors que toutes deux possèdent des compétences minimales en matière de gestion alimentaire, Nolwenn, en situation professionnelle plus précaire, considérée comme plus

disponible et plus exigeante, prend en charge davantage du travail alimentaire. Iels constatent *a posteriori* ces différences d'investissement, qui ne provoquent pas de tension, peut-être parce qu'elles améliorent à leurs yeux leurs pratiques alimentaires.

La « *femme en apprentissage* » du rôle de principale gestionnaire

« j'avais jamais mis la main aux fourneaux avant. Du coup j'étais un peu forcée ! » (Islane)

Le maintien de rôles alimentaires « *traditionnels* », intériorisés en fonction du sexe social, est particulièrement visible dans l'arrangement « *femme en apprentissage* », dans lequel la femme, moins expérimentée que l'homme dans la gestion au moment de l'installation, va cependant se voir attribuer progressivement le rôle de gestionnaire principale. Les couples concernés sont Isabelle et Pierre (24 et 26 ans, étudiante en école d'ingénieur et ingénieur automobile, 4 ans de fréquentation en grande partie à distance, 1,5 mois puis 1 an et 1 mois de cohabitation) ainsi qu'Islane et Selman (24 ans pour Islane, plus pour Selman, étudiante passant les concours de professeure des écoles et chauffeur VTC, pas de fréquentation, 3 ans de cohabitation).

Chez ces couples, l'homme a davantage d'expérience domestique au moment de l'installation, du fait d'avoir déjà vécu seul et d'un âge supérieur. Cette plus grande expérience peut être renforcée par une installation dans la région ou le pays dans lequel vit l'homme, la femme perdant ses repères alimentaires en quittant son lieu d'origine²⁵³. La femme manque d'habitudes de gestion et ne retrouve pas les modèles parentaux²⁵⁴, connaît parfois des difficultés à s'approvisionner en produits qu'elle connaît. En conséquence, la prise en charge commune des tâches est au moment de l'installation. Mais le couple s'inspire des pratiques de l'homme, considérées au moins à court terme comme « *les bonnes* », la femme devant « *faire confiance* » :

Isabelle : c'est surtout moi qui s'adapte. Parce que déjà c'est un pays étranger. Et... je connais pas, forcément les préparations. Voilà c'est... je m'adapte surtout à ce qui, ce qu'il pense que c'est mieux d'acheter. Parce que moi je connais pas beaucoup, donc voilà, je fais confiance. (ent. 1, conjugal)

253 Comme Isabelle, arrivée du Mexique pour rejoindre Pierre en région parisienne.

254 Islane a eu comme modèle une mère femme au foyer, alors qu'elle-même étudie.

La femme adopte ainsi plus probablement le rythme alimentaire du partenaire²⁵⁵, ainsi que des produits qu'elle n'a jamais mangés²⁵⁶ ou jamais préparés elle-même. Ces formes d'adaptation de la femme peuvent faire songer aux pratiques de mariage patrilocales, lorsque la femme quitte son univers et sa famille d'origine pour rejoindre celles de son partenaire et non l'inverse, ou encore à la tendance des femmes à adopter plus volontiers les ami·es de leur partenaires (Bidart, 2018).

Les pratiques de la femme sont donc les plus transformées par l'installation. L'homme connaît plutôt une hausse de la « *variété* » des aliments et plats par rapport à sa vie seul, la femme au contraire une réduction de la variété par rapport à chez ses parents. Au début peu compétente, elle s'approprie rapidement des savoir-faire et des normes majoritairement influencées par son partenaire. Progressivement, le couple glisse d'une gestion commune à une répartition des tâches, plus routinière et penchant vers une prise en charge majoritaire par la femme. L'homme se fait moins disponible et circonscrit sa participation, par exemple aux courses principales du week-end (Pierre). La femme « *sait* » (Islane) de mieux en mieux comment gérer l'alimentation, gagne en assurance au point de prendre davantage d'initiatives et de bousculer certaines habitudes héritées de l'homme. Les écarts de revenus s'articulent à ces spécialisations, l'homme étant le principal voire le seul pourvoyeur de ressources. En effet, les écarts d'âge et de statut professionnel fondent l'hypergamie de ces femmes²⁵⁷.

Islane et Selman

(24 ans pour Islane, plus pour Selman, étudiante passant les concours de professeure des écoles et chauffeur VTC, pas de réelle fréquentation, 3 ans de cohabitation)²⁵⁸ Islane et Selman se marient avant de s'installer en septembre 2014, alors qu'Islane a 20 ans et que Selman est plus âgé. Tou·tes deux musulman·es pratiquant·es, le mariage était la condition *sine qua non* à leur installation. Islane n'a jamais vécu seule avant leur installation et est encore étudiante boursière, tandis que Selman a vécu seul plus de quatre années et travaille déjà (comme employé de l'entreprise Chronopost) et vit puis les fait vivre de son salaire. Conséquence de

255 Comme Isabelle qui mange moins le matin et plus le soir qu'elle n'en avait l'habitude.

256 Un mois et demi après l'installation, certains produits provoquent ainsi chez Isabelle des désordres digestifs (pain, nouveaux fromages) ainsi que son étonnement, d'autres qu'elle consommaient avant lui manquent (papaye, feuilles de figuiers de barbarie, etc.), le couple mangeant principalement « *français* », les plats « *mexicains* » restant occasionnels.

257 Pierre ayant deux ans de plus qu'Isabelle et un revenu très confortable en tant qu'ingénieur dans l'automobile (2500 euros nets par mois) et Isabelle, qui suit des études en école de niveau master mais ne les a pas encore terminées, culpabilisant d'utiliser l'argent de Pierre, même pour l'achat de biens communs.

258 Seule Islane a pu être rencontrée.

cet écart de parcours, Islane a moins de savoir-faire en gestion domestique. Pourtant, il est implicite qu'elle doit devenir la gestionnaire de leur alimentation (« *j'avais enfin jamais mis la main aux fourneaux avant. Du coup euh, bah là j'étais un peu forcée !* » ; ent. 1, ind.). Comparativement à un certain nombre d'autres couples, ce ne sont pas les compétences qui justifient chez eux la répartition des tâches, mais le statut d'homme ou de femme, rendant nécessaire l'apprentissage par Islane de son rôle de gestionnaire malgré l'inégale répartition de leurs compétences. Néophyte, puisqu'elle vient d'une famille où elle ne participait qu'à la marge à la gestion alimentaire, sa mère assurant cette fonction pour toute la famille, Islane manque trop de savoir-faire au moment de l'installation pour gérer seule. Selman a plus de réflexes qu'elle, et va donc guider leurs pratiques. S'ouvre ainsi une période de participation conjointe pendant laquelle Islane apprend de Selman. Leurs compétences sont « *inégales* », et Islane se fait violence pour faire « *confiance* » à Selman (tout en demandant des conseils à sa propre mère). Gagnant en compétences, elle prend en charge progressivement la gestion. Pendant cette période d'apprentissage, les changements alimentaires sont plus importants pour Islane :

Islane : [Ma mère] préparait de bons petits plats. Et c'est enfin ça n'avait rien à voir avec, ce que lui il me proposait du coup. Enfin c'est un bon cuisinier. Quand il s'y met c'est... enfin ça va. Mais c'est vrai que enfin les plats qu'il avait l'habitude de faire, c'était plutôt des... enfin des choses à base d'œuf. Enfin d'œufs. Ou, des choses assez rapides à préparer. Et j'avais pas du tout l'habitude de... de manger ça. A part quand j'étais seule, seule... enfin seule en détresse ! (ent. 1, individuel)

La montée en compétence d'Islane les rapproche donc de l'alimentation de ses parents, ce qui était aussi désiré par Selman, bien que celui-ci n'ait pas mis en œuvre ces exigences seul :

Islane : lui aussi a voulu se détacher de ces habitudes... Bah il les faisait un peu par... par défaut quoi. C'était pas, c'était pas un souhait. C'était pas des plats qu'il aimait, spécialement. [...] Il les déteste aujourd'hui parce qu'il... Parce qu'il a été habitué sûrement à autre chose [chez ses parents] (ent. 1, individuel)

Cette réappropriation demeure cependant partielle, Islane constatant qu'elle doit adapter ses exigences, héritées de sa mère femme au foyer, à sa condition d'étudiante²⁵⁹. Trois ans après leur installation, elle ne « *suit* » plus Selman mais contrôle, ce qui correspond à son besoin

259 Son père était attaché à « *certaines plats* » qu'elle ne reprend pas, et sa mère investissait un temps en cuisine dont Islane ne dispose pas. Elle trie donc les recettes de sa mère pour passer « *le minimum de temps dans la cuisine* ». Leur logement est enfin petit, ce qui l'incite à éliminer les plats odorants.

« *dirigiste* », expression probable de son incorporation de l'injonction à être la gestionnaire. Selman continue seulement de la seconder parfois :

Islane : La préparation des plats... [...] c'était une journée lui. Et une journée moi. Donc, préparation de table incluse. Enfin, tout était dedans. Et maintenant j'ai des aides, mais... enfin je peux plus lui demander comme avant. Étant donné que ça, son travail prend vraiment.... prend beaucoup beaucoup de son temps. [...] le peu de moments qu'il nous reste. On préférerait les mettre dans autre chose. (Islane, ent. 1, individuel)

Le désinvestissement de Selman est parallèle à son plus fort investissement dans le travail, son nouvel emploi de chauffeur indépendant allongeant son temps de travail, l'empêchant de cuisiner et de faire les courses sur son ancienne pause de midi. L'attente d'un·e enfant n'est probablement également pas pour rien dans cette évolution de leurs rôles²⁶⁰, l'investissement de l'homme dans la sphère professionnelle et celui de la femme dans la sphère domestique croissant généralement lorsque la famille s'agrandit (Régnier-Loilier et Hiron, 2010), phénomène plus faible chez les catégories supérieures (Berton, 2015). Les partenaires se spécialisent ainsi davantage à mesure que le temps passe, le temps en cuisine n'étant pas considéré comme un temps conjugal. Islane désormais seule gestionnaire, la liste de courses devient superflue :

Islane : avant c'était nécessaire que y'ait une liste de courses, pour que... bah enfin si lui il s'en souvient... enfin si lui il voit qu'il manque quelque chose... Il intervient. Et, moi pareil. Étant donné que maintenant bah je gère un peu tout... bah je, enfin je mémorise. Enfin je trouve que c'est plus simple de mémoriser plutôt que de retrouver le, enfin la feuille. (ent. 1, individuel)

Selman reste cependant partiellement présent pendant les courses principales, comme aide et pour choisir des produits qui lui font envie, Islane se chargeant seule des courses d'appoint :

Islane : il a envie de plus de choses que moi. Donc ça lui ferait mal je pense aussi de (riant :) ne pas pouvoir faire ses courses. (ent. 1, individuel)

Faire « *ensemble* » les courses ne veut pourtant pas forcément dire y tenir le même rôle : Selman fait le chauffeur, le convoyeur, et exprime ses désirs personnels, tandis qu'Islane pense les futurs repas à partir des aliments encore disponibles.

Si les attentes aussi explicitement genrées sont rares, plusieurs couples connaissent une telle dynamique de gestion originellement commune accompagnée d'une attente implicite que la femme « *rattrape* » les compétences pour prendre en charge la gestion.

260 Au moment de l'entretien, Islane est enceinte de leur premier enfant.

Ainsi, dans ce deuxième groupe où l'alimentation prend une place plus modeste, la répartition des tâches et le choix des consommations sont assez peu conflictuels. Chez les « *néophytes* », l'implication est relativement confondue car les partenaires, jeunes, découvrent conjointement la gestion domestique alimentaire. Pour d'autres, les tâches sont *a priori* réparties selon une logique de laisser-faire. Cette logique conduit parfois à une plus forte implication de l'homme, quand celui-ci est « *(temporairement?) plus disponible* », de par un emploi jugé moins prenant. Dans des cas plus nombreux, elle conduit à une prise en charge plus importante par la femme, jugée plus disponible ou plus intéressée et spécialisée dans des tâches chronophages, comme chez les « *partenaires spécialisé-es* », ou plus ou moins explicitement considérée comme devant prendre en charge la majorité de la gestion alimentaire malgré de moindres compétences originelle, dans les cas d' « *apprentissage* ».

3. La gestion des divergences : des conversions aux sécessions

Si ces couples connaissent peu de conflits alimentaires, un troisième groupe connaît des arrangements avant tout marqués par la gestion de fortes différences. Dans ces arrangements, l'alimentation est investie non du fait d'un intérêt supérieur pour les enjeux alimentaires et, généralement, la cuisine, comme dans le premier groupe, mais parce que de fortes divergences exigent des adaptations pour permettre l'alimentation commune. Dans un premier arrangement (a), les partenaires connaissent des différences liées à leurs origines sociales, culturelles et/ou religieuses, et faire converger leurs alimentations est un enjeu de cohésion conjugale. Ils effectuent donc une « *conversion réciproque* », et connaissent une prise en charge des tâches relativement partagée. Pour les autres couples en revanche, la divergence initiale est liée à des attentes nutritionnelles, culinaires ou éthiques différenciées selon le genre, qui conduisent les femmes à avoir des pratiques plus gourmandes en travail alimentaire que les hommes. Deux arrangements sont alors possibles. Dans le premier (b), l'homme « *s'adapte* » assez fortement à sa partenaire, suivant ses préceptes alimentaires tout en participant au moins en partie au travail qu'ils exigent. Dans le second arrangement (c), l'homme ne s'adapte pas et la femme refuse, de façon croissante dans le temps, de renoncer à ses principes. Des tensions plus ou moins explicitées émergent, et placent ces femmes devant le dilemme entre augmenter leur travail alimentaire pour faire accepter au partenaire une modification des pratiques, et prôner l'indépendance des deux alimentations.

a. La « conversion réciproque » comme ciment du couple

Nadir : On veut faire à notre façon

[...] Coralie : Il apporte un peu de son modèle. [...] Et moi j'apporte mon modèle.

Pour Yun et Dmitri (22 et 33 ans, pas de réelle fréquentation avant la cohabitation, 1 an 6 mois de cohabitation) et Coralie et Nadir (20 et 21 ans, 5,5 ans de fréquentation, 1 mois de cohabitation) la mise en commun d'alimentations éloignées du fait d'origines et de positions sociales différentes joue le rôle de terreau conjugal. Leur rencontre alimentaire est celle de deux mondes sociaux, du fait aussi bien d'origines nationales différentes et d'un fort écart d'âge et de trajectoire scolaire et professionnelle²⁶¹ que de l'hétérogamie sociale d'origine et des religions différentes²⁶². Les pratiques conjugales sont ainsi composées d'apports des deux partenaires, qui connaissent chacun·e d'importants changements alimentaires suite à l'installation, pour faire couple en dépassant les différences. Les tâches domestiques sont relativement partagées pendant les premiers temps de la cohabitation, permettant l'appropriation réciproque des façons de faire. À plus longue échéance, trouver des points d'accord nécessite de nombreuses confrontations, discussions et aménagements des pratiques de chacun·e, dont témoigne particulièrement l'expérience de Dmitri et Yun (développée dans le chapitre 2, partie I.3.a)²⁶³.

Coralie et Nadir

(20 et 21 ans, 5,5 ans de fréquentation, 1 mois de cohabitation)

Les origines sociales, religieuses et culturelles différenciées de Coralie et Nadir les font s'étonner que leur « *amourette* » de collégien·nes les ait conduit à s'installer ensemble plus de

261 Yun et Dmitri viennent de deux aires culturelles et culinaires éloignées, à savoir la Chine pour l'une, l'Europe du Nord et de l'Est pour l'autre. Ils n'ont pas du tout les mêmes parcours professionnels, notamment du fait d'un grand écart d'âge de 11 ans, qui fait que Dmitri est ingénieur depuis des années tandis que Yun est étudiante en école d'arts. Leurs positions sociales sont en conséquence asymétriques, Yun vivant de l'aide parentale alors que Dmitri gagne très bien sa vie. Dmitri a en outre vécu seul bien plus longtemps que Yun, ainsi qu'en concubinage.

262 Coralie et Nadir.

263 Ne mangeant au début de la cohabitation que des fromages doux (qui ne « *puent pas* »), Yun se tourne peu à peu vers d'autres fromages (qui « *puent* ») que Dmitri affectionne (gorgonzola, cantal, roquefort). Leur consommation porte sur un fromage à mi-chemin de leurs habitudes, à savoir du « *cottage cheese* », un fromage norvégien à assaisonner. Elle développe également sa consommation de légumes crus, pratique peu répandue en Chine. En matière de gestion, elle apprend à davantage planifier et à gérer des stocks, et à limiter l'achat – au dernier moment – de plats préparés ou semi-préparés. Quant à Dmitri, il diminue sa propension au stockage (remplaçant les conserves par des produits frais), à ne se fournir qu'en supermarché (s'approvisionnant désormais sur les marchés), et fait plus d'efforts pour prendre en compte le prix au moment de l'achat. Enfin, il relativise l'intérêt de produits étiquetés auparavant par lui (et ses parents) comme « *bons pour la santé* ».

5 ans plus tard. Si leurs mères ont des qualifications proches (celle de Nadir est aide-soignante, celle de Coralie ATSEM), avoir eu un père deviseur dans l'aéronautique et une famille bi-parentale assurent à Coralie un niveau de vie et une origine sociale plus élevées. Ce différentiel s'exprimait, pendant la fréquentation, dans des écarts familiaux de variété et d'opulence alimentaires, et dans une disponibilité différenciée des mères favorisant une autonomisation/responsabilisation plus rapide chez Nadir. Iels connaissent à l'installation une hypogamie de Coralie en matière d'origines et de position sociale, temporisée par le fait qu'elle reste, en tant qu'étudiante, dépendante financièrement de ses parents et de Nadir. Coralie, étudiante en IUT à l'installation, devrait être plus diplômée que Nadir, qui est au chômage après avoir travaillé comme préparateur de commandes. Nadir gagne ainsi plus d'argent que Coralie, mais pour une durée probablement limitée et celle-ci est aidée par ses parents, ce que n'a pas connu Nadir.

Ces écarts se doublent de différences culturelles et religieuses, Nadir étant musulman, Coralie athée ou chrétienne non pratiquante, qui donnent lieu à des différences alimentaires assez fortes que nous avons longuement détaillées dans le chapitre 1 (partie I.3.b). Iels jouissent en revanche d'une proximité liée à la fréquentation du même lycée, des mêmes villes de résidence et d'une histoire conjugale durant depuis plus de 5 ans lors de leur installation. Iels ont l'ambition de « dépasser » chacun des deux modèles originels pour construire le leur propre :

Nadir : on veut pas reprendre justement. On veut faire à notre façon justement. On va... /

Coralie : Bah ouais. C'est-à-dire que lui il garde, il apporte un peu de son modèle. Et moi j'apporte ///

Nadir : C'est... voilà on apporte, des deux.

Coralie : Et moi j'apporte mon modèle. Y'a pas de moi je vais me plier totalement à son modèle. Et lui il va se plier ///

Nadir : Et moi je vais me plier l'inverse. C'est vraiment on fait la part des choses, nous deux. (ent. 1, conjugal)

Ainsi, leur alimentation commune, comme leur installation, semble signifier pour elleux la réussite de leur couple par-delà leurs différences. Celle-ci nécessite l'adaptation de chacun·e aux restrictions de l'autre. Nadir, musulman pratiquant, consomme peu d'alcool, pas de porc et autant que possible de la viande halal. De son côté, Coralie est devenue assez « difficile » en termes de produits carnés, et n'aime ni les produits de la mer, ni les viandes qu'elle juge

« fortes » comme l'agneau ou le lapin. Iels consomment ainsi du poulet et du bœuf, si possible halal. Coralie a vu disparaître jambon et saucisson, tandis que Nadir mange beaucoup plus de fromage. Un mois après leur installation, leur gestion s'apparente à de l'interchangeabilité²⁶⁴ :

Coralie : c'est nous deux qui faisons à manger... ben ça va être lui, ça va être moi. Y'a pas de "c'est moi, que moi, ou c'est que toi".

Nadir : Ah oui ouais ouais c'est... C'est vraiment... par exemple moi je vais faire la salade et elle va faire le plat d'entrée. Voilà ou l'inverse ou... [Coralie acquiesce] On se répartit quand même pas mal les tâches, sur la cuisine. Voilà t'as fait à manger bah c'est moi qui fais la vaisselle. [...] c'est vraiment, au jour le jour quoi (ent. 1, conjugal)

Comme beaucoup d'autres couples, iels se répartissent les tâches en fonction des envies et du principe de complémentarité, notamment entre vaisselle et cuisine. Les courses principales sont communes, celles d'appoint plus fréquemment individuelles :

Nadir : oh pfff ! Des fois on y va ensemble, des fois elle y va toute seule, des fois j'y vais tout seul. [Coralie acquiesce] Après généralement quand on fait les grandes grandes courses, entre guillemets, c'est on y va à deux. Après les petites babioles... (ent. 1, conjugal)

Comme nous le verrons dans le chapitre 5 (partie II.2.c), l'inexpérience relative de Coralie a des effets sur les modalités de leur gestion et encourage probablement l'investissement de Nadir. Leurs comportements sont ainsi le miroir inversé d'hommes choisissant les produits qui les intéressent tandis que la femme gère globalement l'approvisionnement.

b. L' « homme converti »... sous conditions

« je crois que tu t'es bien adapté... à ce que je mangeais en fait. » (Hanna)

Face à des divergences fortes, deux couples se distinguent par une adaptation rapide de l'homme aux pratiques alimentaires de la femme s'accompagnant d'une participation importante aux tâches de sa part : Zélie et Thibaud (25 ans, 5,5 ans de fréquentation, 3 mois de cohabitation) et Hanna et Sylvain (26 ans, 1,5 mois de fréquentation, 6 mois de cohabitation). Ce bouleversement des contenus alimentaires pour l'homme n'est pas dû à la prise en charge par la femme de l'intégralité des activités alimentaires, comme chez les « nourricières », puisque l'homme participe à la gestion, mais d'une forme de reconnaissance par l'homme du bien fondé des pratiques de sa partenaire²⁶⁵. Pour autant, ces hommes clivent

264 Il n'est pas possible de statuer quant à la durabilité de cette interchangeabilité, un seul entretien ayant été réalisé peu de temps après leur installation. Cette interchangeabilité trouve peut-être sa source dans le manque relatif d'expérience de Coralie (favorisant l'arrangement « femme en apprentissage »), mais peut aussi avoir des fondements plus durables, comme l'hypogamie de Coralie.

265 Thibaud valorise ainsi les choix éthiques de Zélie en matière de cause animale et écologique, les défendant auprès de ses amis et collègues. Cette reconnaissance est très importante aux yeux de Zélie,

leurs pratiques, entre l'alimentation qu'ils partagent avec leur partenaire et celle qu'ils ont seuls ou avec d'autres personnes²⁶⁶.

Les couples sont marqués plutôt par une certaine hypogamie de la femme qui pourrait favoriser l'adaptation de l'homme (voir chapitre 5), également suscitée par la configuration de l'installation, celle-ci n'étant que partielle (Zélie et Thibaud) ou ayant lieu au domicile de la femme (Hanna et Sylvain). Cet arrangement met dans tous les cas en avant la plasticité des alimentations de certains hommes.

Hanna et Sylvain

(26 ans, 1,5 mois de fréquentation, 6 mois de cohabitation)

Après une installation très précoce puis six mois de cohabitation, Hanna et Sylvain décrivent une véritable transformation des pratiques de Sylvain, Hanna ayant moins changé les siennes :

Hanna : qu'est-ce que j'ai pu changer d'autre... Hum ! Bah honnêtement je crois pas grand chose. Parce que c'est vrai que pour le coup je crois que tu t'es bien adapté... à ce que je mangeais en fait. Par contre je dirais que tu cuisines pas mal. Quand même. Au début, je lui ai montré des choses. Et puis...

Sylvain : Et puis après... elle kiffe.

Hanna : Je kiffe. Je m'assoie j'attends et... (Sylvain rit) Et je kiffe (rires).

Alors qu'il mangeait fréquemment au milieu de la nuit, en cuisinant le moins possible, commandant ou se faisant des croque-monsieur, et sans attention aucune pour l'équilibre alimentaire, Sylvain suit désormais globalement le régime que s'impose Hanna depuis quelques années pour surveiller son poids. Ce régime consiste notamment à diminuer la viande, en particulier le soir, à limiter les quantités, à cuisiner systématiquement des légumes frais... Le bon mangeur amateur de viande qu'il était dîne ainsi des légumes accompagnés de steaks végétariens le jour de l'entretien. Hanna a tout de même étoffé ses habitudes

comme nous l'avons souligné dans le chapitre 2 (partie I.3.a). Il adopte son régime végétarien et « maison », tout en cuisinant beaucoup (alternativement avec Zélie) et en faisant la majorité des courses (Zélie détestant les faire).

266 Les vidéos prises par Zélie et Thibaud en février 2019 soulignent la différence de leurs pratiques quand ils vivent séparés. Thibaud montre et décrit ironiquement le repas du midi qu'il prend à son travail, un « *super sachet de riz prêt en deux minutes Oncle Benz "tomates et huile d'olive" !* », et décrit ensuite le peu d'équipement de cuisine dont il dispose à son travail (un lavabo de salle de bain, une machine à café et un micro-ondes), où il déjeune devant son ordinateur à base de plats préparés ou de gâteaux industriels. Il est de plus particulièrement déstructuré en matière d'horaires, alors que Zélie est très régulière dans ses horaires et cuisine systématiquement « maison » l'ensemble de ses repas. Voir le chapitre 5, partie II.2.d.

« *salades* » dînatoires, pour éviter qu'il « *parte en courant* ». La cuisine est globalement répartie entre elleux (« *on cuisine un peu tous les deux [...] chacun un repas* », selon Hanna), bien que Hanna cuisine probablement un peu plus. Iels alternent également pour des courses très fréquentes, au supermarché situé en bas de leur immeuble.

Plusieurs spécificités conjugales ont favorisé un tel arrangement. Le régime de Hanna rencontre les attentes de contrôle pondéral partagées par Sylvain, bien qu'il s'en soit jusqu'ici soucié davantage à travers l'activité physique. Une précédente relation conjugale cohabitante a de plus fait prendre à Hanna la résolution de ne plus perdre la main en cuisine, comme signalé plus tôt (partie I.1.c) :

Hanna : je cuisinais plus du tout, pendant que j'étais en couple. C'est mon... mon ex-copain qui cuisinait. Euh, et du coup j'avais sacrément perdu l'habitude de cuisiner. Quand je me suis retrouvée toute seule je me suis sentie bien con. Je savais plus cuisiner. (ent. 1, conjugal)

Sylvain pour sa part vit et présente ses piètres efforts en cuisine comme une forme de déviance, qu'il réforme volontiers. Enfin, leurs trajectoires comme leurs dotations en capitaux favorisent une asymétrie, Hanna apparaissant hypogame. D'une part, parce qu'elle a déjà cohabité conjugalement, là où Sylvain est resté célibataire jusqu'à leur rencontre à 26 ans, se décrivant comme un « *geek* » « *célibataire* » invétéré. D'autre part, l'installation conjugale se fait dans le logement parisien de Hanna, qui en est propriétaire, alors que Sylvain vivait chez sa mère en banlieue parisienne faute de moyens pour vivre seul. Être propriétaire du logement offre à Hanna un sensible avantage dans le contrôle de la sphère domestique. La mère de Hanna est cadre dans l'édition (elle ne donne pas la profession de son père décédé), alors que le père de Sylvain était « *débrouillard* » et sa mère animatrice éducatrice. Hanna a enfin un revenu sensiblement plus élevé que celui de Sylvain (1800 euros contre 1300 euros) et exerce un métier un peu plus qualifié comme chargée de mission pour une association, Sylvain étant aide médico-psychologique, dénotant une déviance de genre de sa part (Mikanga et Joulain, 2018).

c. La femme en dilemme entre surcharge domestique et renoncement à ses exigences

À la différence des cas précédents, et notamment de « *l'homme converti* », certain·es partenair·es aux attentes fortement divergentes n'arrivent pas à trouver d'organisation commune satisfaisante. Dans ces cas, les tensions sont systématiquement liées au genre, et concernent l'investissement dans la gestion et les attentes nutritionnelles : la femme attend

une plus grande implication dans la gestion que l'homme, et/ou le respect de pratiques nutritionnelles proches de celles décrites par la littérature comme davantage portées par les femmes (notamment Saint Pol, 2008 ; Carof, 2015 ; Mardon, 2011 ; Beardsworth *et. al*, 2002), souvent dans un objectif de contrôle pondéral. Face à un partenaire résistant au changement de ses pratiques comme à l'implication dans la gestion, la femme qui refuse de renier ses attentes (contrairement à d'autres arrangements marqués par l'adaptation relative de la femme) se trouve placée devant un véritable dilemme : soit accepter une charge supplémentaire de travail domestique pour assurer, pour deux, la gestion alimentaire exigée par ses attentes (cas de la « *gestionnaire par défaut* ») ; soit prôner l'indépendance des deux alimentations et gestions, mais ce faisant aller contre la norme de partage conjugal des alimentations (cas de la « *femme en défection* »).

La « *gestionnaire par défaut* »

« Ça me plaît pas forcément [de tout gérer]. Mais c'est juste que sinon, il se passerait pas grand-chose. » (Camille)

Dans l'arrangement « *gestionnaire par défaut* » exemplifié par un seul couple, la femme prend en charge la gestion afin de s'assurer le respect de ses préceptes, ce qui rappelle d'autres travaux (Beagan et al., 2008). La répartition des tâches est alors proche de celle des arrangements de type « *nourricière* », mais la femme n'en tire ni reconnaissance ni satisfaction conjugale, l'homme ne reconnaissant pas l'intérêt donc la valeur du travail alimentaire important effectué par sa partenaire, et celle-ci l'effectuant pour elle seule, sans adapter beaucoup ses pratiques à celles de son partenaire. Les consommations et modalités de gestion sont donc fortement influencées par celle-ci, au prix d'une lourde charge de travail domestique.

Camille et Yann

(24 et 33 ans, 1 an de fréquentation, 8 mois de cohabitation)

Yann et Camille se sont installé·es ensemble après un an de fréquentation discontinue (Camille étant partie à l'étranger), dans le logement que Yann occupait auparavant avec une colocataire. Iels ont des préférences éloignées en matière de gestion alimentaire, qui ont déjà été exposées au cours de chapitres précédents (et qui concernent notamment l'investissement général dans l'alimentation, cf. chapitre 1, partie II.2.f). Camille aime la cuisine et lui confère un rôle important dans les relations sociales, est attentive à de nombreux enjeux nutritionnels

et environnementaux²⁶⁷, considère qu'ils justifient de passer beaucoup de temps à gérer l'alimentation²⁶⁸, et a hérité de ses parents un attachement à la planification et la cuisine « maison ». Par besoin de « contrôler ce qu'elle mange », pour des raisons économiques, éthiques (favoriser le bio, le végétarisme) et diététiques, elle cuisinait « maison » tous ses repas avant l'installation, apportant des « gamelles » au bureau.

Ayant hérité de ses parents la conscience de nombreux risques de santé liés à l'alimentation, Yann souhaite également manger « sain », mais aussi réduire autant que possible le temps de cuisine et de gestion, quitte à manger des repas très simples et à sauter de nombreux repas. Il favorisait les conserves simples (de lentilles, de pois...) plutôt que les produits frais ou secs, pouvant vivre quasiment sans frigidaire, se contentait souvent d'un seul ingrédient pour un plat, ne préparait pas d'assaisonnement. Ses repas avaient une visée utilitaire éloignée du plaisir. Il recevait très peu d'invités, pour limiter la cuisine comme la vaisselle.

Une fois installé, le couple peine donc à s'accorder sur des pratiques communes du fait d'une divergence totale à propos du temps à allouer aux tâches alimentaires. Yann minimise les changements et dévalorise le travail et les valeurs alimentaires de Camille, pour mieux limiter sa participation à la gestion, déplorant par exemple devoir faire des courses « *vachement plus souvent* »²⁶⁹. Camille « impose » globalement son organisation alimentaire à Yann, mais au prix d'une prise en charge généralisée et chronophage de leur alimentation. Ses méthodes de gestion ne changent pas vraiment, mais elle accède à un meilleur équipement. À la différence des « nourricières », elle ne s'approprie pas volontairement la cuisine ni n'en tire de reconnaissance, Yann reconnaissant peu son investissement :

*Camille : Ça me plaît pas forcément [de tout gérer]. Mais c'est juste que **sinon, il se passerait pas grand-chose**. Et comme moi j'ai décidé que je voulais faire mes repas tous les midis, j'ai forcément besoin de m'organiser un minimum. Donc, en fait c'était déjà comme ça pour moi avant. Ça reste un peu comme ça. Je sais pas comment lui le vit, je pense pas qu'il le vive mal. Mais peut-être que dans le fond il trouve ça lourd et qu'il me l'a jamais dit... (ent. 1, individuel)*

Les plats moins élaborés cuisinés par Yann se voient quant à eux disqualifiés par Camille, le conduisant à se désinvestir :

267 Enjeux qu'elle s'approprie au cours de ses années de formation, réalisant notamment un projet scolaire la convaincant de défendre une alimentation « locale ». Elle expérimente également au cours de ces années les jardins partagés et les AMAP.

268 Elle a de plus voyagé dans des pays où elle n'avait pas accès à la restauration universitaire (Italie, Canada), l'incitant à développer une gestion rigoureuse nécessitant un travail alimentaire important.

269 Camille, selon ses dires, essaie d'adapter les contenus aux préférences de Yann, mange probablement plus de légumes et fruits, de féculents « complets » car Yann y est sensible.

*Yann : pfff ! Ouais moi je me retrouve à cuisiner de temps en temps. Après... on n'a pas tout à fait la même vision de ce que... du repas entre guillemets [...] Du coup c'est souvent elle qui va quand même cuisiner, parce que... **moi ce que je propose c'est pas assez complexe en général.** (ent.1, individuel)*

Leur principe de répartition égalitaire des tâches est contrarié par la réalité, la cuisine étant majoritairement assurée par Camille, malgré un principe d'alternance et le rejet de places définies :

*Yann : **y'a pas de place, de place définie.** Bon ouais, **ou un pseudo-choix.** Parce que y'a aussi des, des, encore une fois y'a des compromis à faire. Mais, du coup **c'est re-négociable à chaque fois.** Mais après oui, **le fait qu'elle cuisine plus,** c'est aussi parce que quand je le fais, moi **j'ai pas envie de m'embêter, et du coup ça lui plaît pas.** (ent. 1, individuel)*

Ainsi, si la vaisselle est normalement assurée par celui ou celle qui n'a pas cuisiné (« *C'est plus un qui va faire la cuisine, et l'autre va faire la vaisselle, ou inversement.* » selon Yann), Yann refuse parfois de la faire sous prétexte que les plats complexes de Camille en augmentent la taille :

*Yann : **si pour faire un plat, y'a un peu trop d'abus.** Et que ça salit vingt casseroles, et qu'il faut mettre cinquante produits dedans, alors qu'on aurait pu faire la même chose, en beaucoup plus simple. Bon. **J'estime que, que elle a fait son choix.** Que OK elle passe plein de temps à cuisiner, mais après elle peut faire, **elle peut participer un peu à la vaisselle.** (ent. 1, individuel)*

*Camille : parfois c'est un peu le, débat, qui fait la vaisselle. Parce que **Yann estime que** si j'ai envie de cuisiner, c'est à... enfin, **c'est moi qui ai provoqué la cuisine** (ent. 2, conjugal)*

Alors que les partenaires n'effectuent que des petites courses près de leur lieu de travail ou sur leur route, Camille planifie ce qu'il faut acheter, quand, et qui doit le faire :

*Camille : je préfère faire à manger que apporter, acheter à l'extérieur. Donc du coup bah c'est une logique : qu'est-ce que je me prépare, etc. planification des courses, enfin voilà. Et du coup **j'organise aussi pour mon copain ! [...] les courses, c'est concrètement moi qui gère, ce qu'il faut acheter.** [...] Et après on se répartit un petit peu les... Le fait d'aller en courses. Déjà parce que mon copain travaille à côté, enfin dans un endroit où y'a pas mal de magasins, notamment de magasins bio. Donc souvent **je l'envoie là-bas [...] je lui donne la liste de courses et j'espère qu'il va ramener les bonnes choses !** (ent. 1, individuel)*

Au second entretien, cette répartition n'a changé qu'à la marge. Camille trouve la cuisine davantage pesante, et se décharge selon elle en partie sur Yann, ce que celui-ci nie. Yann a changé de lieu de travail, et ne fait donc quasiment plus de courses. Camille, qui en fait dès lors davantage, lui reproche son manque d'attention au collectif lorsqu'il fait des courses :

Camille : tu prends ce qui te passe par la tête. Non ? Tu passes quand même assez souvent acheter deux trois trucs à Franprix.

Yann : bah dès qu'il manque des trucs quoi.

Camille : Mais c'est plutôt des trucs pour toi ?

Yann : Euh, ouais plutôt ouais.

Camille : Voilà. Et alors que moi je vais aussi acheter des trucs pour toi, même sans forcément que tu me demandes /

Yann : (courroucé :) Ouais mais en général je te dis quand même !

Camille : Bah pas toujours. (ent. 2, conjugal)

Cette situation conduit, comme chez les « *nourricières* », à une alimentation commune façonnée par la femme, qui cependant tient compte des goûts de son partenaire. Elle en diffère cependant en ce que Camille et Yann semblent souffrir de cet arrangement.

Nous suggérerons, suite aux analyses du chapitre 5 (partie II), que leur important écart d'âge (9 ans), leur situation professionnelle inégale (Yann est dans un emploi stable depuis plusieurs années alors que Camille cherche encore son domaine de spécialisation, et gagne plus de 1000 euros de moins) et leurs conditions d'installation chez Yann (qui a déjà cohabité) peuvent être lus comme des éléments d'hypergamie de Camille participant probablement de la résistance de Yann aux changements alimentaires.

La « femme en défection » du fait de divergences nutritionnelles

« je n'ai plus envie de faire, enfin pas des concessions, mais de m'adapter en fait à ce qu'il mange. » (Marine)

Contrairement à la « *gestionnaire par défaut* », qui accepte bon an mal l'asymétrie de la répartition, la « *femme en défection* » n'envisage pas une forte asymétrie de prise en charge. Face à un partenaire aux habitudes divergentes, elle adapte relativement ses consommations aux débuts de l'histoire conjugale. Toutefois, des insatisfactions, majoritairement dues à des enjeux pondéraux, l'amènent progressivement à exiger d'autres pratiques sans assumer l'intégralité du travail alimentaire. Des tensions naissent, et conduisent à sa défection, voire à une ré-autonomisation des alimentations. Les trois couples concernés sont Florence et Samuel (22 et 25 ans, 5 mois de fréquentation, 3 mois de cohabitation), Hinata et Antoine (20 et 22 ans, 10 mois de fréquentation, 8 mois de cohabitation) et Marine et Jonathan (23 ans, quelques mois de fréquentation avant la première cohabitation, 7 mois de seconde cohabitation au premier entretien).

La cause majeure du désaccord en matière de contenus concerne des enjeux nutritionnels et plus précisément caloriques, avant de déborder sur le travail domestique associé²⁷⁰. Ces divergences s'ancrent dans des écarts entre hommes et femmes déjà décrits par la littérature en matière d'enjeu pondéral, d'appétence pour diverses catégories d'aliments (viande, légumes, etc.), de pratiques éthiques ou d'intérêt pour le travail alimentaire (cuisine, gestion des aliments) et que nous détaillerons dans le chapitre suivant. Le couple engage initialement des habitudes alimentaires assez éloignées de celles attendues par la femme, sans que celle-ci ne s'en rende forcément compte. Ce n'est qu'au bout de quelques mois de cohabitation²⁷¹, ou à l'occasion d'une décohabitation temporaire²⁷², qu'elle constate le décalage entre ces habitudes conjugales et ses attentes. Florence partageait avec Samuel des habitudes « *d'étudiante* » au moment de leur rencontre, fréquentation puis installation (voir chapitre 1, partie I.2.c). Mais, quelques mois plus tard, elle désire changer ses pratiques, constatant avoir pris du poids depuis le début de ses études, et qu'ils mangent « *beaucoup trop* », des aliments plus caloriques et/ou qu'elle n'achetait pas pour ne pas « *craquer* » (voir aussi chapitre 2, II.1.c). Quant à Marine, elle allie un faible plaisir culinaire et alimentaire (une « *perte de temps* », ent. 1, ind.) à l'exigence de cuisiner pour « *contrôler* » ce qu'elle mange, profil absent chez les hommes rencontrés²⁷³. La femme souhaite donc « *contrôler* » davantage la nutrition, mais son partenaire s'y avère peu enclin.

La femme fait donc des tentatives de plus en plus directes pour modifier les habitudes conjugales et reconquérir du terrain en matière de décision alimentaire. L'homme n'accepte cependant que de changer à la marge ses pratiques et son travail domestique, jouant parfois la sourde oreille par la négation des revendications et la minimisation des désaccords. Ceci favorise un conflit ouvert ou un désinvestissement caché de la femme vis-à-vis de

270 Le fait que la cristallisation des divergences concerne les enjeux nutritionnels avant les enjeux de travail domestique peut être interprété soit comme le signe que ces femmes sont davantage prêtes à faire sécession face à un partenaire mangeant très différemment d'elles que face à un partenaire ne remplissant pas sa juste part du travail de gestion, soit que ces couples sont effectivement plus concernés par des divergences alimentaires concernant les consommations que concernant les tâches.

271 Hinata, Florence.

272 Marine.

273 Jonathan, partenaire de Marine, s'est construit inversement « *en opposition* » aux pratiques transmises par sa mère, gestionnaire de l'alimentation familiale, qui interdisait la « *junk food* » (McDo, sodas), valorisait le « *bio* », traquait le « *gâchis* » (raclant les plaquettes de beurre), dénonçant les dates limites de consommation, etc. Connaissant une « *crise d'adolescence un peu tardive* » au départ du domicile parental, il se faisait une « *joie* » de gaspiller et de se nourrir à base de produits industriellement transformés, « *fast food* » et biscuits. Ces habitudes ne l'ont pas complètement quittées lorsqu'il s'installe pour la première fois avec Marine. Voir à ce propos le chapitre 2, partie II.2.b.

l'alimentation conjugale. Ainsi, Florence, garde globalement pour elle ses attentes et griefs, ne voulant pas provoquer de tensions :

Florence : en ce moment j'avais envie de... faire des efforts sur ma vie (elle pouffe). Donc c'est pour ça. Mais lui donc FUME toujours et mange beaucoup (elle rit). C'est dur ! Mais bon....

Angèle : Vous en discutez de... j'imagine ?

Florence : Oui boh je le laisse hein c'est pas grave. [...] Je fais juste mes efforts toute seule comme ça ça fait moite moite (elle pouffe). [...] vu qu'il est pas là la moitié du temps. Je me dis, la moitié du temps je fais des efforts. [...] En fait j'avais jamais vraiment jamais regardé les calories sur les aliments. Et là ça fait... deux trois semaines. Et j'ai compris que.. c'est là que j'ai compris que on mangeait vraiment beaucoup trop. (ent. 1, individuel)

Une modification alimentaire conjointe semblant difficile, elle « se prive » quand elle est seule, dans les interstices laissés par une cohabitation partielle, et lutte contre l'envie de grignoter attisée par les aliments appréciés par Samuel et les grignotages de celui-ci.

Cet arrangement est dynamique, le temps révélant les désaccords et développant l'opposition de la femme. Ainsi, cette évolution est encore en germe chez le couple le plus récemment formé²⁷⁴, tandis qu'elle se déclare clairement au moment des entretiens chez celui connaissant une cohabitation de près d'un an, et que celui dans lequel l'opposition de la femme est la plus affirmée a l'histoire conjugale la plus longue, marquée par une re-cohabitation. Marine et Jonathan ont en effet d'abord mis en commun leurs alimentations différenciées, mais leurs exigences ont divergé un peu plus lors d'une période de vie séparées : Marine a développé un « rapport réflexif à la nourriture », repris ses anciennes habitudes individuelles tout en les amplifiant (davantage de « bio » et de légumes, moins de poisson et de viande, plus de produits jugés « plus éthiques »). Les plats industriels préparés ou de restauration collective ne lui convenant plus, elle a commencé à cuisiner tous ses plats pour « savoir » ce qu'elle mangeait, et contrôler son poids. Lors de sa seconde cohabitation conjugale, elle rejette désormais ce qu'elle juge avoir été son « adaptation » passée aux habitudes de Jonathan et décide, en partie par « féminisme »²⁷⁵, de rester « comme une pierre, sur [s]es petites habitudes » (ent. 1, ind.).

Cet arrangement peut être qualifié de « défection », dans la mesure où la partenaire résiste relativement secrètement à la mise en place ou au maintien de pratiques communes et, ce

274 Florence et Samuel.

275 Il faut également noter le changement de milieu social et du groupe de pairs, Marine trouvant sur Paris des amies végétariennes et rejetant les produits industriellement préparés, et, nous y reviendrons, des différences de statut social entre les partenaires.

faisant, se soustrait de l'idéal implicite d'une fusion des alimentations. La notion de « *défection* » (« *exit* ») peut être reprise à l'analyse d'Albert Hirschman (1995), qui l'oppose au fait de protester ouvertement (« *voice* »), et qui consiste à retirer secrètement son investissement d'une chose commune. En sociologie du couple, Jean-Claude Kaufmann (2003) désigne sous les termes de « *défection secrète* » l'attitude d'un·e personne qui, face à une insatisfaction liée au comportement du ou de la partenaire, garde pour elle-même ses reproches en mémoire en attendant leur effacement par un autre comportement plus satisfaisant. Sous une version plus radicale, cette « *défection secrète* » consiste à se détacher émotionnellement de la/du partenaire ou du couple, et à s'engager dans d'autres liens, menaçant le lien conjugal²⁷⁶. Cet arrangement peut également être qualifié de « *désintégration* », le processus étant inverse à celui de l'intégration alimentaire conjugale (telle que décrite dans le chapitre 1) puisque le caractère conjugal de l'alimentation est remis en cause. Cette désintégration est cependant plus ou moins forte, selon qu'elle est assumée par le couple ou se fait à la marge. Certaines partenaires ne font qu'adapter de leur côté leurs pratiques tout en acceptant des consommations qui leur semblent inadaptées²⁷⁷ et un partage des tâches parfois inégalitaire²⁷⁸ donc sans que l'homme n'ait vraiment conscience du désaccord alimentaire, invitant à parler de « *défection larvée* ». Les autres partenaires connaissent une opposition plus frontale et une plus forte ré-autonomisation des contenus²⁷⁹.

276 Cette attitude est proche de celle décrite par Michel Bozon lorsque grandit le « *désamour* » entre les partenaires, avec le développement du « *sentiment personnel que l'on n'adhère plus tellement à l'association* », c'est-à-dire au couple (2016, p. 151).

277 Comme Florence qui choisit de « *se priver* » quand elle vit seule sans rien changer à leur alimentation commune.

278 Florence est ainsi bien malgré elle plus impliquée que Samuel dans la gestion. Elle est notamment la principale cuisinière, Samuel cuisinant « *ses* » plats spécifiques quand elle manque de temps, comme des « *pâtes cordons bleus* » la veille de l'entretien avec Florence. Elle n'a jamais été très intéressée par la cuisine, mais se sent un peu plus « *motivée* » depuis leur installation et est l'instigatrice de la plupart des plats. De même, si les courses principales sont effectuées « *ensemble* » et les plus petites au retour du travail de l'un·e ou de l'autre, Florence se charge davantage de la surveillance des stocks, listant régulièrement les produits manquants, alors que Samuel « *s'en fiche* » (Florence) et s'avère, au moment de l'entretien, incapable de retrouver le carnet destiné à cette liste.

279 Lors des courses principales hebdomadaires de Marine et Jonathan (auxquelles nous avons assisté), iels font la route ensemble, prennent un seul chariot, passent ensemble à la caisse, mais choisissent la plupart des produits séparément, sauf pour les quelques articles qu'iels consommeront ensemble. Par exemple, Marine achète ses biscuits au rayon « *bio* » pendant que Jonathan s'en procure au rayon d'à côté, conventionnel.

Cet arrangement est probablement favorisé par l'appartenance des couples aux catégories supérieures, et par l'hypogamie de deux femmes²⁸⁰, le troisième couple connaissant la plus faible contestation²⁸¹.

Hinata et Antoine

(20 et 22 ans, 10 mois de fréquentation, 8 mois de cohabitation)

Hinata et Antoine s'installent ensemble dans la maison de la grand-mère d'Antoine, qui l'occupe seul depuis quelques mois, alors qu'ils se connaissent depuis un peu moins d'un an. La gestion alimentaire de ce couple n'est pas stabilisée au moment des entretiens, du fait de désaccords quant aux contenus incitant chacun·e à s'investir dans les tâches de gestion pour exercer un certain contrôle sur les repas, et de modèles divergents de gestion des différences alimentaires au sein de la famille. Si Hinata se plie aux habitudes d'Antoine en début de cohabitation, peinant à s'« imposer », elle vit d'autant plus mal ces changements qu'elle grossit. Arrivant difficilement à en parler à Antoine, elle tend discrètement à ré-autonomiser son alimentation au bout de quelques mois de cohabitation. Chacun·e s'efforce de rester présent·e dans les activités de gestion pour s'assurer un contrôle minimal sur les pratiques. Ainsi, ils cuisinent séparément, chacun·e préparant le plat qu'il ou elle souhaite manger quand il y a désaccord. Lors des courses communes, chacun·e sélectionne librement des aliments, souvent très différents de ceux que l'autre choisit. Si Hinata nous exprime cette situation de désengagement relatif, Antoine en minimise la réalité à l'occasion des entretiens.

Ce couple est marqué par une hypogamie de la femme tempérée par le fait que Hinata est encore en études. Le père de Hinata était maçon, sa mère est professeure dans le secondaire ; le père d'Antoine est contrôleur des douanes, sa mère institutrice. Dans les deux familles, la femme est détentrice de plus de capital scolaire que l'homme, sans pour autant forcément gagner mieux sa vie. En termes de parcours scolaire et professionnel, Hinata est encore en

280 Hinata et Marine. Marine et Jonathan sont plutôt homogames du point de vue des qualifications, parcours et origines mais Marine a une petite supériorité dans plusieurs domaines, et le couple se vit en situation d'hypogamie féminine. Ainsi, si leurs parents sont de catégories moyennes à moyennes supérieures et travaillent dans des emplois relativement stables, les deux familles d'origine se distinguent en termes de niveau de vie, la mère de Jonathan étant désormais femme au foyer, et Jonathan ayant été boursier et expliquant qu'il n'aurait pas pu vivre deux années durant à Paris. Alors que Marine hésite à poursuivre en thèse, Jonathan a suivi une formation un peu plus professionnalisante (*via* un stage) et compte rejoindre plus rapidement le marché du travail.

281 Florence et Samuel ont un parcours récent similaire (même école de commerce) mais Samuel, un peu plus âgé, dispose d'une légère avance professionnelle, qui lui confère des revenus plus élevés, et est à l'origine d'un lieu d'installation avantageux (au cœur de Paris, dans un logement appartenant à sa grand-mère).